

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le 07/03/2025

ID : 091-219106598-20250307-DEL202507-DE



• BONDOUFLE • CESSON • COMBS-LA-VILLE • CORBEIL-ESSONNES • ÉTIOLLES • ÉVRY-COURCOURONNES • GRIGNY • LE COUDRAY-MONTCEAUX • LIEUSAINTE • LISSES • MOISSY-CRAMAYEL • MORSANG-SUR-SEINE • NANDY • RÉAU • RIS-ORANGIS • SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL • SAINT-PIERRE-DU-PERRAY • SAINTRY-SUR-SEINE • SAVIGNY-LE-TEMPLE • SOISY-SUR-SEINE • TIGERY • VERT-SAINTE-DENIS • VILLABRY

# Rapport développement durable





# Réinventer le territoire

P. 22

“ Alors que l’année 2024 a été classée comme la plus chaude jamais enregistrée, la communauté internationale perpétue l’inaction et les collectivités territoriales doivent faire face à un quotidien qui est de plus en plus impacté par la crise climatique et sociale. Les températures augmentent, les ressources s’épuisent et les inégalités s’accroissent : l’urgence de l’adaptation au changement climatique et le déploiement d’une transition écologique et sociale s’imposent à nous.

À Grand Paris Sud, nous avons choisi d’agir sans attendre, en conjuguant innovation, engagement collectif et résilience territoriale. L’adoption de la Stratégie territoriale pour la biodiversité et la finalisation de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale témoignent de notre volonté de préservation de notre richesse naturelle et de notre territoire. Le déploiement des énergies renouvelables et de récupération ainsi que l’extension des réseaux de chaleur font de Grand Paris Sud un acteur majeur de la transition énergétique en Ile-de-France. Enfin, notre régie publique de l’eau ne cesse de s’étendre afin de garantir la transparence sur le prix et la préservation de la ressource. Nous devons désormais gagner la bataille de la réappropriation publique de la production d’eau dans le Sud Francilien.

La transition ne peut se faire seule : elle se construit avec et pour les communes de l’Agglomération et leurs habitants, entreprises, associations et partenaires. Ce rapport 2024 met en lumière les avancées réalisées ensemble, avec et pour les communes de l’Agglomération et leurs habitants, entreprises, associations et partenaires. Ce document a pour objectif de nous rappeler que faire la transition c’est se créer une opportunité pour réinventer nos modes de vie, de soutenir une économie plus locale et inclusive et de préserver le vivant qui nous entoure. C’est ce à quoi nous nous engageons.

Le chemin est exigeant, mais, ensemble, nous avons la capacité de faire de Grand Paris Sud un territoire exemplaire, où l’innovation et la solidarité dessinent un avenir durable. ”



**MICHEL BISSON**  
Président de Grand Paris Sud



**PHILIPPE RIO**  
Vice-président en charge du développement durable, du cycle de l’eau, de la biodiversité et de la production d’énergie

P. 50

# Agir pour l’avenir



## Préserver et partager

P. 08



## Construire ensemble

P. 34



# Le rapport développement durable : un cadre structurant pour la transition

Le rapport sur la situation en matière de développement durable, aussi appelé rapport développement durable (RDD) se veut, au-delà de ses obligations légales, un outil de transparence, de pédagogie et de prospective. Ce document rassemble les initiatives et les avancées du territoire en matière de transition écologique, sociale et économique, tout en s'inscrivant dans les cadres réglementaires et stratégiques fixés par l'État.

## Cadre réglementaire et périmètre du rapport

### ► Ce que dit la loi

Le rapport de Développement Durable est encadré par du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle II. Cette obligation vise à présenter, avant le débat budgétaire, une évaluation des actions menées en faveur du développement durable.

### ► Les piliers du développement durable

Conformément au rapport Bruntland de 1987, le développement durable se définit comme une démarche visant à répondre aux besoins présents sans compromettre les ressources des générations futures. Ce concept repose sur cinq finalités majeures, reconnues à l'échelle internationale et adoptées par la France dans sa Stratégie nationale de développement durable :

1. Lutter contre les changements climatiques et protéger l'atmosphère.
2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources.
3. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.
4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains.
5. Fonder les dynamiques de développement sur des modes de production et de consommation responsables.

Pour Grand Paris Sud, ce rapport couvre un large éventail d'actions et de politiques publiques : transition énergétique, mobilité durable, biodiversité, cohésion sociale, éducation, économie circulaire, etc.

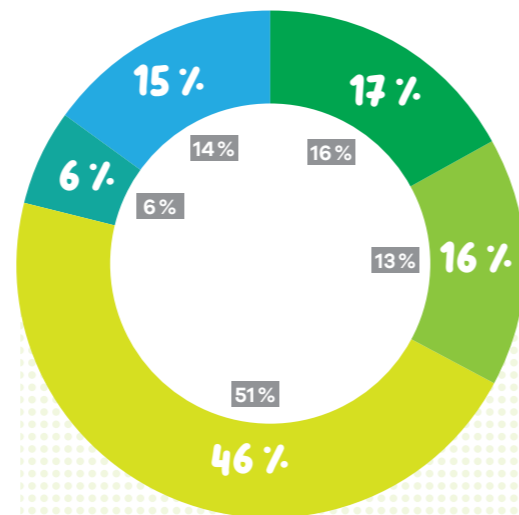
## Le budget vert : un outil pour orienter la transition

Élaboré pour la troisième année consécutive en 2024, le budget vert de Grand Paris Sud constitue un levier stratégique pour aligner les finances publiques sur les objectifs de transition sociale et écologique. Cet outil permet d'analyser l'impact des 364 millions d'euros de dépenses examinées sur le climat, offrant une photographie annuelle de leur contribution. Les résultats 2024 témoignent d'une dynamique positive : la part des dépenses favorables au climat a progressé de 13 % à 16 % et celle des dépenses très favorables de 16 % à 17 %. Ces évolutions reflètent des investissements majeurs dans les réseaux de chaleur, les transports en commun (Tzen 2

et 4, gare routière de Savigny-le-Temple), le Plan Vélo ou encore l'aménagement des espaces naturels arborés.

Toutefois, des défis subsistent, notamment sur la part des dépenses défavorables (6 %), en lien avec l'enfouissement des déchets et le coût croissant du gaz fossile. Ce suivi minutieux permet aux élus de réorienter les politiques publiques pour maximiser l'impact environnemental positif tout en réduisant les effets négatifs. Plus qu'un simple indicateur, le budget vert est un outil structurant pour ancrer la transition écologique au cœur des priorités financières de l'Agglomération.

## Budget climat analyse 2024



Cf. résultats 2023 en %

|                |               |
|----------------|---------------|
| Très favorable | 60 947 455 €  |
| Favorable      | 57 033 638 €  |
| Neutre         | 169 565 757 € |
| Défavorable    | 21 004 331 €  |
| Indéfini       | 55 861 755 €  |

Pour un total de 364 412 937 €

## Évaluation à mi-parcours du Plan Climat-Air-Énergie Territorial

Adopté en décembre 2019 pour une durée de six ans, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Grand Paris Sud est un levier stratégique pour répondre aux défis climatiques et énergétiques du territoire. En 2024, l'Agglomération a procédé à un bilan à mi-parcours pour évaluer l'état d'avancement des actions entreprises, leur impact et la trajectoire d'atteinte des objectifs fixés.

### ► Une mise en œuvre dynamique, mais des défis persistants

À fin 2023, les 19 actions stratégiques du PCAET montrent une avancée encourageante, soutenue par des politiques publiques volontaristes dans les domaines de l'énergie, des déchets et de l'agriculture. Les 83 mesures opérationnelles, qui déclinent concrètement les priorités du plan, témoignent également d'une mobilisation significative, bien qu'une partie des objectifs reste difficile à atteindre en raison de certains leviers hors du champ d'action direct des collectivités (industries lourdes, infrastructures nationales, etc.).

### ► Évolutions territoriales et performances environnementales

**Réduction des consommations énergétiques :** entre 2012 et 2021, les consommations énergétiques du territoire ont diminué de près de 8%. Cette évolution est inégalement répartie :

- une nette baisse dans les secteurs des transports et de l'industrie, ce dernier étant impacté par la désindustrialisation ;
- une stagnation dans le résidentiel, malgré les efforts pour encourager la rénovation énergétique ;
- une légère hausse dans le tertiaire, liée à la croissance économique récente.

**Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) :** les émissions totales ont baissé de près de 11 % entre 2012 et 2021. Cependant, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour atteindre l'objectif ambitieux de - 45 % d'ici 2030.

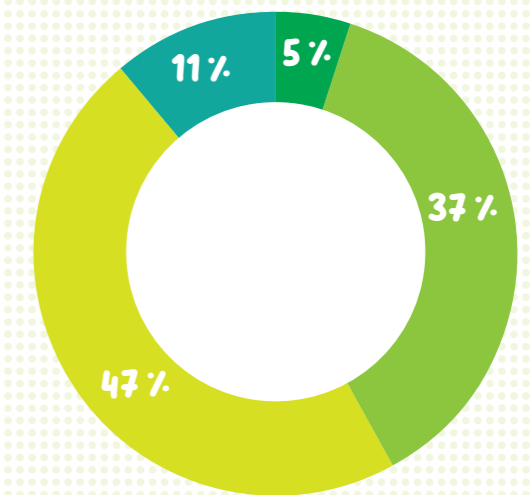
Développement des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) : la production territoriale d'EnR&R a plus que doublé (+ 2,15) entre 2013 et 2021, grâce à des projets phares comme le raccordement des réseaux de chaleur à des sources renouvelables.

### Ce bilan met en évidence plusieurs éléments clés :

- **Des avancées notables** dans les politiques locales d'énergie, de déchets et d'agriculture, qui restent des points forts du PCAET.
- **Des défis structurels** liés à des secteurs sur lesquels le bloc communal a peu de contrôle (industrie, décarbonation d'infrastructures).
- **Des opportunités nouvelles**, notamment dans les domaines de l'adaptation au changement climatique et de l'économie circulaire.

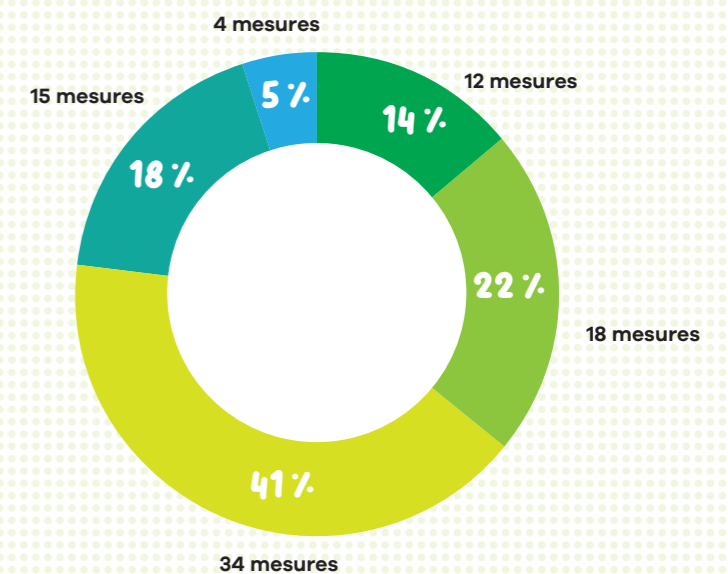
Les prochaines étapes incluront l'évaluation finale du PCAET en 2026, suivie de la préparation du futur Plan Climat, intégrant les leçons apprises et les nouveaux enjeux identifiés.

## État d'avancement des 19 actions du PCAET



- Non initiée ou peu avancée
- Suit son cours
- Belle dynamique
- Au-delà des attentes

## État d'avancement des 83 mesures opérationnelles



- Peu avancée ou abandonnée
- Engagée
- En cours de déploiement
- Atteinte
- Nouvelle et engagée

# Les chiffres clés de la transition sociale et écologique

## INDICATEURS PATRIMOINE

| INDICATEURS   | Valeur 2021   | Valeur 2022                                 | Valeur 2023                                 | Valeur 2024  |
|---|---|---|---|--|
| Gestion du patrimoine bâti                            | Surface du bâti géré par la collectivité  | 195 046 m <sup>2</sup>                      | 201 952 m <sup>2</sup>                      | 206 770 m <sup>2</sup>                             |
|   | Consommation énergétique annuelle des bâtiments   | 38 239 262 kWh                              | 33 379 890 kWh                              | 31 479 090 kWh                                     |
|   | Consommation énergétique annuelle de l'éclairage public   | 23 693 327 kWh                              | 23 635 680 kWh                              | 18 457 660 kWh                                     |
|   | Nombre de point lumineux  | 59 037                                      | 60 494                                      | 62 255   |
|   | Consommation énergétique annuelle du parc automobile (y compris véhicules des régies et des bornes de collecte des ordures ménagères) | 293 756 litres                              | 293 531 litres                              | 305 934 litres                                     |
| Production d'énergies renouvelables sur le territoire | Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur de GPS Énergie Positive   | 55 %  | 56 %  | 64 %   |
|   | Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur du Grand Parc à Bondoufle                                       | 73 %  | 86 %  | 74 %   |
| Parc automobile                                       | 302 véhicules (dont 21 élec et 12 hybrides)   | 320 véhicules (dont 22 élec et 12 hybrides) | 324 véhicules (dont 24 élec et 12 hybrides) | 339 véhicules (dont 29 élec, 12 hybrides et 3 GPL) |



## INDICATEURS " TERRITORIAUX "

| INDICATEURS   | Valeur GPS   | Valeur IDF                                   |                                  |
|---|--|--|----------------------------------|
| Gestion des déchets                                   | Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats, hors déchets municipaux) | Année 2023<br>472 kg/hab.                    | Année 2023<br>446 kg/hab.        |
|   | Taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés                       | Année 2023 34 %                              |                                  |
| Consommation d'Énergie                                | Consommation d'énergie par habitant  | Année 2021<br>19,16 MWh/hab/an               | Année 2021<br>15,9 MWh/hab/an    |
| Production d'énergies renouvelables sur le territoire | Production d'énergie renouvelable et de récupération sur l'ensemble du territoire              | Année 2022<br>107054 MWh                     |                                  |
| Mobilités   | Linéaire de voiries aménagées par Grand Paris Sud pour les cycles                              | Année 2023<br>5,5 km                         |                                  |
|   |  | Année 2024<br>9,5 km                         |                                  |
| Gaz à Effet de SERRE                                  | Émissions de GES par habitant  | Année 2021<br>3,71 TeqCO2/hab/an             | Année 2021<br>3,04 TeqCO2/hab/an |
|   |  | Évolution de 2005 à 2021 Oxyde d'azote (NOx) | -53 %                            |
| Qualité de l'air                                      | Évolution de 2005 à 2021 Composés organiques volatils (COV)                                    | -49 %  |                                  |
|   | Évolution de 2005 à 2021 Particules fines (PM2.5)  | -44 %  |                                  |
| Agriculture   | Surface agricole utile dédiée au bio   | Année 2021<br>4,5 %                          |                                  |
|   | Nombre d'exploitation bio  | Année 2021<br>13                             |                                  |

# Préserver et pa



- P. 10 • Cultiver un avenir durable
- P. 12 • Du bon dans vos assiettes
- P. 14 • Gérer mieux, trier plus, innover toujours
- P.16 • Énergie : construire un avenir durable et sobre
- P. 18 • L'eau, un bien commun sous gestion publique
- P. 20 • Biodiversité : faire du vivant une priorité territoriale



une gestion durable des biens communs

# Cultiver un avenir durable

Grand Paris Sud a franchi une étape déterminante dans sa transition sociale et écologique avec l'adoption de sa Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT) le 26 mars 2024, pour une action globale et complète « du champ à l'assiette ». Grâce à cela, l'Agglomération s'est engagée à sanctuariser plus de 900 hectares de son territoire pour le foncier agricole, une volonté matérialisée dans son projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Cette feuille de route ambitieuse reflète un engagement total en faveur d'un territoire équilibré, nourricier et inclusif. Fondée sur des valeurs de résilience, de solidarité et de durabilité, elle mobilise des acteurs variés – agriculteurs, collectivités, associations et

habitants – autour d'un objectif commun : construire une agriculture et une alimentation au service de tous, respectueuses des ressources naturelles et des générations futures.



## chiffres clés

**59**  
exploitations

**90 %**  
de grandes cultures  
céréalières et  
protéagineuses

**10 %**  
de cultures spécialisées  
(légumes, fruits...)

Pour le président Michel Bisson, « la SAAT est une vision à long terme. Elle témoigne de notre ambition de faire de Grand Paris Sud un territoire exemplaire en matière de transition agricole et alimentaire »

Avec ses **4940 hectares agricoles**, représentant un quart de son territoire, Grand Paris Sud se positionne comme un acteur clé de la transition agricole en Île-de-France. Cette politique se déploie sur **quatre axes majeurs** :

- la préservation des terres agricoles ;
- le soutien aux exploitations locales ;
- le développement des circuits courts ;
- l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

## Un territoire agricole à préserver : garantir l'avenir des terres

### Protéger le foncier agricole : un défi pour demain

Grand Paris Sud a placé la protection de son foncier agricole au cœur de sa stratégie en s'engageant à sanctuariser plus de 900 hectares de son territoire grâce à différents leviers, dont certains sont présentés ci-dessous. Face à l'urbanisation galopante, la préservation de ces terres est essentielle pour maintenir un potentiel nourricier local. Pour le président Michel Bisson, « protéger nos terres, c'est construire un territoire résilient face aux crises. Nous devons faire de l'agriculture un pilier de notre développement ».

#### ► L'animation foncière, un outil clé pour la relève agricole

En partenariat avec la **SAFER Île-de-France**, l'Agglomération a mis en place une **animation foncière innovante**, coordonnée avec le

programme **Sesame**, porté par Cœur d'Essonne Agglomération. Objectifs : anticiper les départs à la retraite des agriculteurs et les cessions d'exploitation, mais également faire coïncider ces opportunités foncières avec les projets d'installation des candidats connus. Un outil cartographique spécifique a été créé pour cela, ainsi qu'une instance réunissant toutes les six semaines tous les acteurs régionaux et locaux de l'installation agricole et des territoires. Un poste spécifique d'animateur foncier a été créé, co-financé par la SAFER, Grand Paris Sud et la Banque des Territoires.

Lors de sa présentation à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, a été souligné l'importance de mettre les acteurs de l'agriculture et des territoires autour d'une même table pour construire, penser l'agriculture de

## chiffres clés

**13**  
communes rencontrées pour faire le point sur leur foncier et leurs attentes

**15**  
agriculteurs rencontrés pour en savoir plus sur leurs projets, les perspectives de reprise de leur exploitation, les difficultés rencontrées notamment liées à leur foncier...

**1**  
AMI publié (en cours), pour environ 25 ha de terres disponibles sur Soisy-sur-Seine

## chiffres clés

**ACTUELLEMENT 230 ha**  
d'agriculture bio, soit **4,7 %** de la surface agricole utile de l'Agglo

**OBJECTIF 2030**  
doubler la surface bio, pour atteindre **460 ha (9,3 %)** de sa surface agricole utile

#### ► Création d'un fonds « Communes fertiles »

Afin d'accompagner les projets visant à favoriser le développement de cultures vivrières et de recréer du lien entre les habitants et leur alimentation, Grand Paris Sud soutient au travers du fonds « Communes fertiles », doté de 230 000 € annuels, des projets de cultures portés par des communes, des associations et des entreprises de l'économie sociale et solidaire du territoire pour favoriser un maillage du cœur des villes à leur périphérie. Adopté le 8 octobre 2024, le dispositif a déjà permis de lancer un premier appel à projet qui a permis de soutenir l'acquisition de deux nouvelles serres-tunnels pour la ferme maraîchère de Moissy-Cramayel. Deux sessions d'examen des candidatures par an seront mises en place à compter de 2025.

#### ► Un projet de fonds d'aide agricole pour soutenir les exploitations

Grand Paris Sud a posé en 2024 le principe de la création d'un fonds d'aide agricole venant compléter les aides existantes de l'Europe, afin de répondre au plus près aux enjeux de l'agriculture et aux besoins alimentaires de ses habitants, au niveau local. Ce dispositif d'accompagnement à venir se veut être le catalyseur du développement de l'agriculture et de nouvelles installations agricoles sur le territoire et interviendra sur trois thématiques, avec,

notamment, une logique de « bonus au bio » :

- l'installation des agriculteurs, qu'il s'agisse de reprise ou de création d'exploitation ;
- la diversification des activités et des produits afin de garantir un meilleur revenu ;
- la transition agro-écologique, via des pratiques agricoles plus vertueuses, voire innovantes, et le développement de l'agriculture biologique.

#### ► Dispositifs « Quartiers fertiles » : mobiliser l'agriculture pour revitaliser les territoires

À Grigny et Savigny-le-Temple, le programme « Quartiers Fertiles », soutenu par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et Grand Paris Sud, à hauteur de 60 000 € par projet, a permis de créer des projets agricoles en milieu urbain. En 2024, un atelier

de restitution a été organisé à la Grande Borne, à Grigny, explorant les pistes pour une **ferme pérenne**. Par ailleurs, à Savigny-le-Temple, le projet « Ville Nourricière » associe agriculture et inclusion sociale en développant des potagers urbains et des serres solidaires.



# Du bon dans vos assiettes

## Des modèles de fermes urbaines

**La ferme urbaine de Moissy-Cramayel**, véritable laboratoire de l'agriculture de proximité, incarne les valeurs de la SAAT. En 2024, elle a produit **14 tonnes de légumes bio**, répondant à **20 % des besoins en légumes** de la restauration scolaire municipale. Ce projet a également sensibilisé les habitants à travers des ateliers de plantation et des cueillettes publiques.

De leur côté, Pierre Baron et Pascal Cossoux, en reconversion professionnelle dans l'agriculture biologique, font pousser depuis 2021 **des légumes et des fruits bios à la Ferme de l'Aunette**, à Ris Orangis. Nouveauté en 2024 : ils ont ouvert leur boutique pour vendre en direct leur production à la population ! Ce projet de réinstallation d'agriculture

de proximité au sein du tissu urbain, est né de la volonté de la commune, et a été fortement porté et financé par Grand Paris Sud.

► Restauration collective : une locomotive pour les circuits courts.

Avec **75 000 repas quotidiens** dans les cantines scolaires et les EHPAD d'une douzaine de communes du territoire, Grand Paris Sud ambitionne de faire de la restauration collective un levier clé pour soutenir les agriculteurs locaux. En 2024, l'Agglomération a introduit dans les marchés de restauration une **prime incitative de 10 000 €**, majorée pour les produits bio, afin de stimuler les approvisionnements locaux. Cette démarche s'inscrit dans les objectifs des lois **EGALIM et Climat et Résilience**, qui imposent des quotas

de produits durables dans les repas scolaires.

► Coopérative Bio Île-de-France : un partenaire stratégique

Basée à Combs-la-Ville, la Coopérative Bio Île-de-France regroupe **105 producteurs** et transforme leurs récoltes en aliments adaptés aux besoins de la restauration collective et privée et des magasins bios. En 2024, elle a investi dans une nouvelle ligne de découpe et de cuisson, permettant de livrer des légumes prêts à l'emploi aux cantines scolaires. Pour Nicolas Hallier, directeur de la coopérative, l'objectif est d'aller vers un modèle *« plus sain pour le consommateur et plus juste pour le producteur »*.



LE PETIT +

Retrouvez les initiatives mises en place pour lutter contre la précarité alimentaire des étudiants dans le rapport d'activités 2024 de Grand Paris Sud, page 41.



## Devenez consom'acteur

► Les foyers au défi

En 2024, 30 foyers issus de 14 communes de Grand Paris Sud ont participé au 4<sup>e</sup> Défi Foyer à alimentation positive, qui permet aux habitants de découvrir une alimentation saine et abordable à proximité de chez eux. Depuis le début du dispositif, ce sont **120 familles** qui ont été accompagnées par le Groupement des Agriculteurs Biologiques en Île de France pour augmenter leur consommation de produits bios, locaux et se faire plaisir tout en maîtrisant leur budget alimentaire.

► Un magazine hors-série

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, Grand Paris Sud a publié un hors-série dédié à l'agriculture et à l'alimentation, salué par les lecteurs. Ce supplément visait à faciliter l'accès du plus grand nombre à l'information pour mieux comprendre les enjeux alimentaires et agricoles du territoire, découvrir les producteurs locaux, les circuits courts... Un condensé d'infos pratiques !



POUR ALLER PLUS LOIN



# Gérer mieux, trier plus, innover toujours

Dans le cadre de sa stratégie ambitieuse pour une transition écologique exemplaire, l'Agglomération Grand Paris Sud s'illustre par des initiatives novatrices en matière de gestion des déchets, alliant technologie, pédagogie et respect de l'environnement.

## L'expérimentation des biodéchets : un cercle vertueux

En 2024, l'Agglomération a travaillé à la préparation d'une expérimentation sur la collecte des biodéchets dans plusieurs communes\* en 2025. Objectif : mettre en œuvre des dispositifs pour transformer les déchets alimentaires en ressources. Les foyers participants ont reçu des bioseaux et des sacs compostables afin de séparer leurs déchets organiques. Ces derniers seront ensuite collectés et acheminés vers des plateformes de compostage où ils

deviendront du compost utilisable pour l'agriculture ou les espaces verts.

On estime que cette démarche permettra de détourner **120 tonnes de biodéchets** des incinérateurs, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

\* Cesson, Le Coudray-Montceaux, Étioilles, Évry-Courcouronnes, Lieusaint, Tigery, Vert-Saint-Denis, Villabé



## Quand l'intelligence artificielle (IA) se met au tri

Avec l'initiative « IA servicielle », Grand Paris Sud innove pour améliorer la qualité du tri des déchets ménagers. Six communes – Cesson, Lieusaint, Morsang-sur-Seine, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, et Vert-Saint-Denis – ont testé une technologie unique en Île-de-France. Installée sur certains camions de collecte, cette IA analyse les déchets en temps réel grâce à un dispositif photographique embarqué. Elle identifie les erreurs de tri et les zones nécessitant une sensibilisation accrue. Ce projet va ainsi au-delà de la simple observation : des agents de sensibilisation se rendent ensuite sur le terrain pour mieux accompagner les habitants dans leurs pratiques de tri via des échanges en porte-à-porte.

Saluée par l'ADEME, cette expérimentation s'est progressivement étendue à une quinzaine de communes au cours de l'année. Cette élargissement se poursuivra en 2025.

## Des camions électriques pour une collecte silencieuse

Depuis fin 2024, Grand Paris Sud expérimente des camions de collecte 100 % électriques. Déployés sur plusieurs tournées en Seine-et-Marne, notamment à Savigny-le-Temple, ces véhicules silencieux et sans émissions de gaz d'échappement améliorent le confort et la santé des agents et des riverains et permettent de réduire les nuisances sonores, contribuant au Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).

Après quelques mois de tests, les retours sont très positifs : malgré les contraintes des arrêts fréquents et des charges lourdes, ces camions affichent une performance comparable à celle des modèles thermiques traditionnels. À terme, l'Agglomération prévoit d'intégrer une flotte de ces véhicules pour renforcer son action en faveur de la transition écologique.

## Un budget ambitieux au service des habitants

Avec un budget annuel de **55,5 millions d'euros** consacré à la gestion des déchets, soit plus de 10 % de son budget global, Grand Paris Sud démontre son engagement pour une gestion efficace et durable. Ce financement permet de développer des initiatives innovantes tout en renforçant les services de collecte et de traitement.

Par ailleurs, la collectivité met l'accent sur la prévention des erreurs de tri les plus fréquentes, allant des objets volumineux (tondeuses, ventilateurs) à des articles insolites (une tête de sanglier !), afin de mieux informer et responsabiliser les usagers

## Perspectives et ambitions

Pour les années à venir, l'Agglomération prévoit de généraliser la collecte des biodéchets à l'ensemble des communes, tout en élargissant le recours aux camions électriques. L'accompagnement pédagogique sera également intensifié, notamment grâce à des outils numériques interactifs et des campagnes de sensibilisation renforcées. Avec une telle stratégie, Grand

Paris Sud affirme sa volonté de conjuguer innovation, efficacité et préservation de l'environnement.

En conjuguant technologie et action collective, l'Agglomération continue de tracer un chemin exemplaire dans la gestion des déchets, tout en sensibilisant chaque habitant à devenir acteur de cette transformation.



## Parole à...

### GERMAIN DUPONT

Vice-président en charge de la valorisation et de la réduction des déchets



Nous devons faire de chaque déchet une ressource. Grâce à nos expérimentations sur les biodéchets, les camions électriques et l'intelligence artificielle, Grand Paris Sud démontre que l'innovation peut être au service de l'écologie et du bien-être collectif. Mais l'innovation ne suffit pas : le véritable moteur du changement, ce sont nos habitants. Chaque geste compte, chaque tri améliore la qualité de notre environnement. Ensemble, nous pouvons relever le défi d'un territoire plus propre, plus durable et exemplaire pour les générations futures.



# Énergie : construire un avenir durable et sobre

Grand Paris Sud s'affirme comme un acteur majeur de la transition énergétique en Île-de-France. En 2024, l'Agglomération a renforcé son engagement en matière de production d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), en adoptant une politique ambitieuse articulée autour de projets structurants, tels que l'extension des réseaux de chaleur, le développement de la géothermie et l'intégration de technologies innovantes.

Parmi les orientations stratégiques, la finalisation du schéma directeur de production d'EnR&R a marqué un tournant. Ce plan reprend les objectifs du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), qui visent à multiplier

par cinq la production de ces énergies d'ici 2030 grâce à un développement massif du solaire photovoltaïque, à la valorisation de la chaleur fatale et au développement de la filière bois-énergie.



## Valorisation de la chaleur fatale : les datacenters en action

En 2024, deux partenariats-clés ont été conclus pour récupérer la chaleur émise par ces infrastructures :

- **Cloud HQ** : Mise à disposition de 20 MW pour le futur réseau de chaleur de Corbeil-Essonnes.
- **LCP** : Signature d'un protocole pour fournir 10 MW supplémentaires.

Ces initiatives permettront d'alimenter le réseau de chaleur de Corbeil-Essonnes, dont 70 % des besoins seront couverts par des énergies renouvelables et de récupération. Une extension est également à l'étude pour intégrer un nouveau datacenter à Bondoufle.



## Solarisation des bâtiments communautaires

Le solaire photovoltaïque devient un levier essentiel pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments. Deux projets pilotes marquants, dont les travaux seront réalisés en 2025 et 2026, ont été initiés :

- **Toiture de l'hôtel d'agglomération d'Évry-Courcouronnes** : 13 % de la consommation couverte.
- **Parking de l'hôtel d'agglomération de Lieusaint** : 11 % de couverture énergétique.

Par ailleurs, 16 autres bâtiments communautaires présentent un potentiel important pour des installations solaires.



## Les réseaux de chaleur : des projets structurants

L'Agglomération continue d'étendre et de moderniser ses réseaux de chaleur pour garantir des services énergétiques performants et écologiques.

### 1. Corbeil-Essonnes et Villabé :

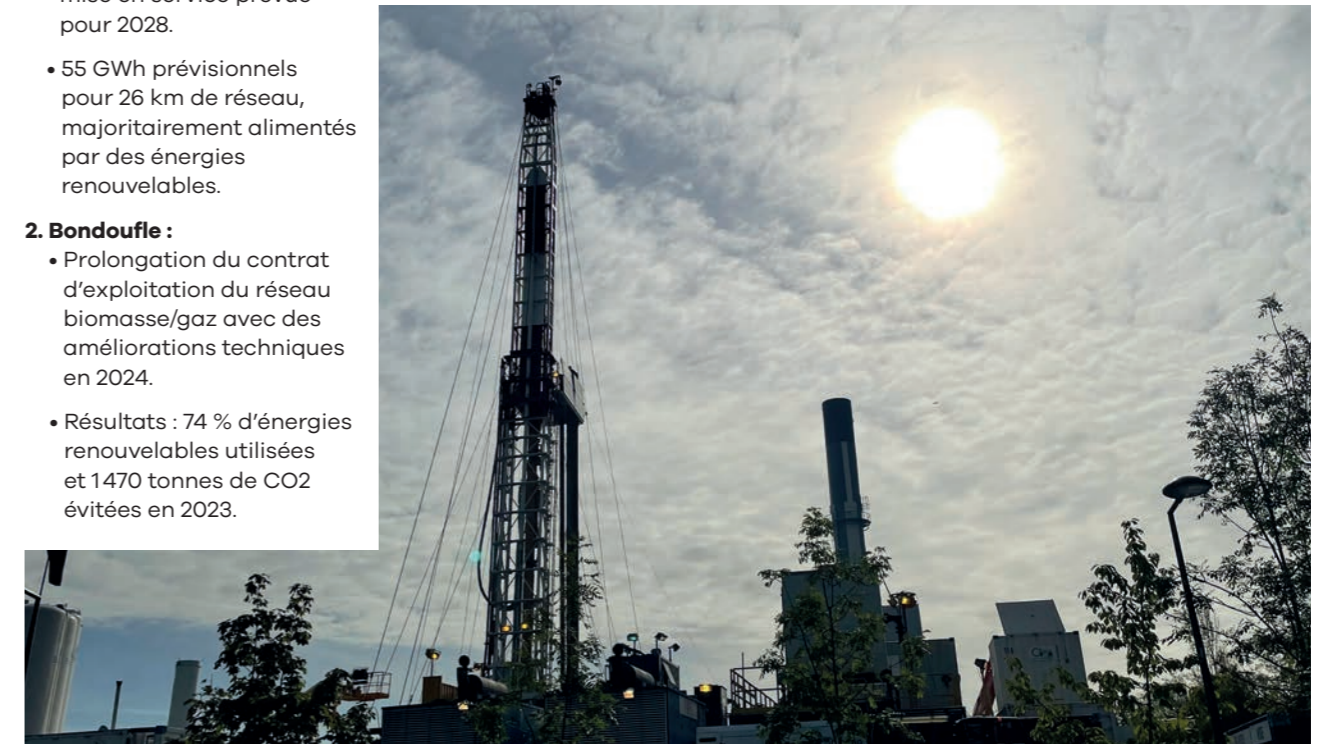
- Lancement de la première phase du réseau de chaleur en 2024, avec une mise en service prévue pour 2028.
- 55 GWh prévisionnels pour 26 km de réseau, majoritairement alimentés par des énergies renouvelables.

### 2. Bondoufle :

- Prolongation du contrat d'exploitation du réseau biomasse/gaz avec des améliorations techniques en 2024.
- Résultats : 74 % d'énergies renouvelables utilisées et 1470 tonnes de CO2 évitées en 2023.

### 3. Évry-Courcouronnes :

- Mise en service de la géothermie profonde sur la nappe du Dogger, augmentant le taux d'EnR&R à 75 % en 2024.
- 37 462 tonnes de CO2 évitées en 2023, soit l'équivalent des émissions de 16 000 voitures.



Envoyé en préfecture le 11/03/2025  
Reçu en préfecture le 11/03/2025  
Publié le 07/03/2025  
ID : 091-219106598-20250307-DEL202507-DE



## Partenariats et gouvernance :

### un enjeu collectif

L'entrée de Grand Paris Sud au capital de la SEM Essonne Énergies (5 % pour 250 000 €) reflète la volonté d'assurer une maîtrise publique de l'énergie tout en mutualisant les moyens d'investissement. Cette structure départementale accompagnera le développement de projets EnR&R tout en mobilisant des partenaires privés et publics.

De même, l'Agglomération a consolidé sa position dans la SEER (Société d'Énergie et d'Écologie du Réseau) en injectant 1,3 million d'euros pour devenir actionnaire à 21 %. Cette prise de participation garantit une gouvernance renforcée sur les réseaux de chaleur de Grigny et Ris-Orangis, où le potentiel raccordable est estimé à 108 GWh..

**37 462**  
tonnes de CO2  
évitées grâce à  
la géothermie  
à Évry-  
Courcouronnes  
en 2023

**32 000**  
équivalents-logements  
alimentés par les réseaux  
de chaleur de Grand Paris  
Sud

**20 KM**  
augmentation de la  
production d'EnR&R  
entre 2013 et 2021

**74 %**  
part d'énergies  
renouvelables dans le  
réseau de Bondoufle  
en 2023

# L'eau, un bien commun sous gestion publique

L'eau est une ressource indispensable pour notre santé, notre économie et nos écosystèmes. La préserver, c'est la protéger.

Depuis le 1er novembre 2024, Grand Paris Sud a franchi une étape décisive dans la gestion publique de l'eau. Les quatre dernières communes - Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel, Réau et Soisy-sur-Seine - encore desservies par des opérateurs privés ont rejoint Eau de Grand Paris Sud, le service public de l'eau. Cette unification marque une avancée majeure dans la maîtrise publique de ce bien commun essentiel. Philippe

Rio, vice-président de Grand Paris Sud et président de la régie en charge de ce service, souligne : « *L'eau est un droit fondamental, sa gestion publique garantit une transparence totale et une équité pour tous nos habitants* ».

La régie publique est également responsable de l'assainissement pour 20 communes du territoire, assurant la collecte et le traitement des eaux usées dans une optique

de durabilité et de respect de l'environnement. L'effort collectif porte déjà ses fruits. La régie publique mène des investissements réguliers dans l'entretien et la modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Elle s'appuie sur des partenariats stratégiques et des technologies de pointe pour optimiser ses infrastructures.



## Un service public transparent et exemplaire

Grand Paris Sud a profité de la Journée mondiale de l'eau en mars 2024 pour valoriser ce modèle de gestion publique. Une opération « portes ouvertes » des locaux de la régie du service public « Eau de Grand Paris Sud » a été organisée pour permettre aux habitants de découvrir les infrastructures et les processus qui garantissent une eau potable de qualité. Des animations pédagogiques ont également sensibilisé petits et grands aux enjeux liés à cette ressource précieuse.

La sensibilisation reste une priorité pour Grand Paris Sud, particulièrement en période estivale, où les risques de sécheresse s'accroissent. En 2024, une campagne de communication intitulée « Adoptons les bons gestes » a mobilisé les habitants autour de pratiques simples mais efficaces, comme la réduction des consommations inutiles et l'installation de dispositifs économes en eau.

Chaque année, le guide pratique du bon usage de l'eau, mis à jour par l'Agglomération, offre également des conseils pour économiser l'eau, comprendre les factures et adopter des gestes éco-responsables.



## Agir pour une eau accessible et gérée durablement

Le syndicat mixte fermé Eau du Sud Francilien, regroupant plusieurs collectivités locales dont Grand Paris Sud, s'est affirmé comme un acteur déterminé dans la défense des intérêts des usagers face à Suez. Depuis sa création en 2023, le syndicat a engagé un dialogue exigeant avec l'opérateur privé, qui gère les installations de production et de transport de l'eau potable de l'Agglomération, pour obtenir un prix de l'eau conforme aux attentes des élus et des habitants. En 2024, les discussions se sont intensifiées, aboutissant à un durcissement du ton des élus locaux.

Le SMF a prolongé sa stratégie en explorant des options pour une plus grande maîtrise publique de

la gestion de l'eau potable par une reprise en propriété des outils de production. Ces démarches visent à répondre à un double objectif : renforcer la souveraineté locale sur un bien commun et garantir aux habitants un accès à une eau potable de qualité à un coût maîtrisé, pour une plus grande autonomie et une résilience accrue du territoire face aux enjeux climatiques

Les élus se montrent résolus, comme en témoigne leur récente déclaration commune : « *nous devons défendre un modèle de gestion publique qui soit exemplaire en termes de transparence et d'équité, notre action est guidée par une volonté de justice sociale et de responsabilité environnementale* ».

**chiffres clés**

- 10,1 km** de réseaux d'eau potable renouvelés en 2024
- 3,5 km** de réseaux d'assainissement renouvelés en 2024
- 22,2 millions** de mètres cubes d'eau potable distribués chaque année

# Biodiversité : faire du vivant une priorité territoriale

À Grand Paris Sud, la biodiversité est un enjeu central pour construire un territoire résilient face aux défis climatiques. Grâce à sa nouvelle Stratégie territoriale pour la biodiversité, adoptée fin 2024, l'Agglomération poursuit ses actions pour protéger, restaurer et promouvoir la richesse naturelle de son territoire.

## Une stratégie ambitieuse et concertée

Cette feuille de route, fruit de la collaboration de 270 acteurs (élus, associations, entreprises, habitants), repose sur deux grands axes stratégiques :

- sensibiliser et mobiliser tous les acteurs, du grand public aux techniciens municipaux ;

- préserver et restaurer les continuités écologiques, en intégrant la biodiversité au cœur des aménagements urbains.

Au total, 14 actions sont prévues, allant du développement de fresques de la biodiversité pour sensibiliser les citoyens

à la création de zones de libre évolution pour favoriser le retour des espèces en passant par la valorisation du vivant dans les espaces remarquables du territoire.

## chiffres clés

**25 %**  
du territoire en espaces naturels

**+ de 1 400**  
espèces recensées, dont 377 espèces remarquables

**48 m<sup>2</sup>**  
d'espaces végétalisés par habitant



## Le Cirque de l'Essonne : un poumon vert réhabilité

Véritable trésor naturel de l'Agglomération, le Cirque de l'Essonne continue sa métamorphose grâce à un vaste plan d'aménagement et de valorisation de ce site. En 2024, les efforts se sont concentrés sur la création de cheminements piétons et cyclables, la plantation d'arbres et d'arbustes, ainsi que l'installation de prairies pour renforcer les habitats naturels.

Depuis 2017, plus de 4 765 tonnes de déchets ont été évacuées, et les espèces invasives, comme la renouée du Japon, ont été éradiquées sur plus de 6 755 m<sup>2</sup>.

Les travaux, en cours, prévoient également la création de parkings, l'aménagement de pontons et une signalétique renforcée pour accueillir le public tout en respectant les équilibres écologiques.

## Le parc du Bois Briard : une oasis en devenir

À Évry-Courcouronnes, Grand Paris Sud a finalisé en 2024 les travaux du parc du Bois Briard, un espace de 6,5 hectares conçu comme un refuge pour la biodiversité et les habitants. Ce projet illustre l'engagement de l'Agglo à créer des îlots de fraîcheur urbains grâce aux solutions fondées sur la nature.

### Les points forts :

- un bassin dédié aux eaux pluviales, enrichi de végétaux spécifiques ;
- des plantations diversifiées pour favoriser la faune et la flore locales ;
- des aménagements accessibles aux piétons et cyclistes.



## Un engagement récompensé

Grand Paris Sud a été reconduite « Territoire engagé pour la nature » par l'Agence Régionale de la Biodiversité, la Région Ile-de-France et l'Office Français de la Biodiversité. Cette reconnaissance valorise l'engagement des collectivités dans la mise en œuvre d'actions concrètes sur leur territoire en faveur de

la biodiversité. Cette dernière, tout comme l'eau et l'énergie, s'affirme comme un bien commun à préserver pour les générations futures. À travers ses projets concrets et sa stratégie ambitieuse, Grand Paris Sud se veut territoire démonstrateur écologique alliant les nécessaires développements urbains et le vivant.

## Parole à...

**JEAN-MARC MORIN**  
Conseiller communautaire délégué en charge du Cirque de l'Essonne et de la biodiversité



La biodiversité est notre alliée la plus précieuse face aux défis climatiques et urbains. Avec la Stratégie territoriale pour la biodiversité, nous nous engageons à protéger et restaurer le vivant, mais aussi à sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs de notre territoire. Des lieux emblématiques comme le Cirque de l'Essonne ou le parc du Bois Briard illustrent notre volonté de concilier développement et respect de la nature. Grand Paris Sud prouve qu'un équilibre harmonieux entre urbanisme et biodiversité est non seulement possible, mais essentiel pour construire un avenir durable.s.

# Réinventer le territoire :



- P. 24 • Urbanisme et habitat durable : transformer pour mieux vivre demain
- P. 26 • Transition énergétique : des logements adaptés aux défis climatiques
- P. 28 • Stimuler l'économie locale au service de la transition écologique et sociale
- P. 30 • Eclairer l'avenir : modernisation et durabilité dans l'éclairage public
- P. 32 • Berges de Seine : un Parc Naturel Urbain en construction

vers un aménagement durable et inclusif

# Urbanisme et habitat durable : transformer pour mieux vivre demain

Grand Paris Sud a fait de l'aménagement durable et de l'efficacité énergétique des logements les piliers de sa stratégie. À travers des projets emblématiques, comme la rénovation des quartiers prioritaires, l'Agglomération affirme sa volonté de conjuguer innovation, inclusion sociale et respect de l'environnement. Les actions menées sur le territoire montrent une ambition forte : créer des espaces de vie résilients et accessibles tout en impliquant activement les habitants et partenaires locaux.

## Des quartiers en mutation : la preuve par l'exemple à Grigny

### Grigny 2 : le programme « Quartiers résilients » au service de l'inclusion

Grigny 2, la plus grande copropriété dégradée d'Europe, est au cœur d'un ambitieux projet de transformation urbaine grâce au programme **Quartiers résilients** de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Ce dispositif innovant, qui vise à renforcer la résilience des territoires, finance des études et actions structurantes pour améliorer le cadre de vie des habitants.

#### Les actions phares en 2024 :

##### • Réemploi des matériaux :

La démolition de 921 logements, d'une dalle de soutènement et d'un centre commercial sera accompagnée d'une stratégie de réutilisation des matériaux sur place. L'objectif est de minimiser

les déchets tout en promouvant l'économie circulaire. Cette initiative s'inscrit dans une réflexion plus large menée à l'échelle de Grand Paris Sud sur le recyclage des ressources dans les grands projets d'aménagement.

##### • Mobilités et stationnement durables :

Une étude sur la gestion du stationnement et les continuités douces permettra de réduire les îlots de chaleur et de mieux connecter le quartier à son environnement. Des axes de mobilités douces, combinés à des aménagements favorisant l'ombrage, sont prévus pour inciter aux déplacements actifs et lutter contre les effets d'îlots de chaleur urbains.

##### • Ateliers avec les habitants :

Des actions participatives, telles que des ateliers sur la chasse aux fuites et la réparabilité des équipements domestiques, visent à responsabiliser les habitants tout en améliorant leur quotidien. Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique de renforcement du lien social et de montée en compétences des résidents.

Les premières études ont été finalisées en 2024, offrant une feuille de route concrète pour engager les transformations majeures dès 2025. Cette refonte vise non seulement à améliorer le cadre de vie, mais également à répondre aux défis environnementaux et sociaux du quartier.



### Lancement d'une étude sur le réemploi des matériaux du BTP des opérations de renouvellement urbain

Grand Paris Sud souhaite définir et engager une stratégie d'économie circulaire des matériaux du BTP. A terme, l'objectif est de maximiser et systématiser le réemploi dans les projets urbains à l'échelle de l'agglomération, en s'appuyant sur deux sites pilotes de Grigny 2 et des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, dans le cadre du dispositif « Quartiers résilients » et pour lesquels la mise en œuvre de premières actions opérationnelles est attendue.



### La Grande Borne : laboratoire de la ville durable

Le quartier emblématique de la Grande Borne, inscrit dans le programme national « **Démonstrateur de la Ville Durable** », est un autre terrain d'innovation porté par l'Agglomération. Ce projet explore des solutions nouvelles pour conjuguer transition écologique et inclusion sociale.

#### Les initiatives en 2024 :

##### • Gestion durable des eaux :

La collecte et la réutilisation des eaux pluviales figurent parmi les priorités pour réduire les risques d'inondation et favoriser une meilleure gestion des ressources. Ces solutions sont envisagées comme des modèles reproductibles pour d'autres quartiers de l'Agglomération.

##### • Renaturation et biodiversité :

Une stratégie transitoire est en cours pour végétaliser le quartier, créer des îlots de fraîcheur et

reconnecter les habitants à leur environnement naturel.

Une étude faune-flore approfondie a également été menée sur le bois de l'Arbalète, dans une perspective de protection et d'intégration des espèces locales.

##### • Ressourcerie éphémère :

En partenariat avec des acteurs locaux, une structure temporaire propose des biens reconditionnés aux résidents, en préfigurant une ressourcerie pérenne intégrée au quartier. Cette démarche répond à un double enjeu : renforcer l'économie circulaire et offrir des biens accessibles à tous.

Ces projets témoignent d'une ambition forte de faire de la Grande Borne un quartier exemplaire en matière d'innovation durable. Le dépôt du dossier pour le financement des actions en 2025 marque une étape clé dans cette transformation.

### Une cohérence environnementale et sociale renforcée

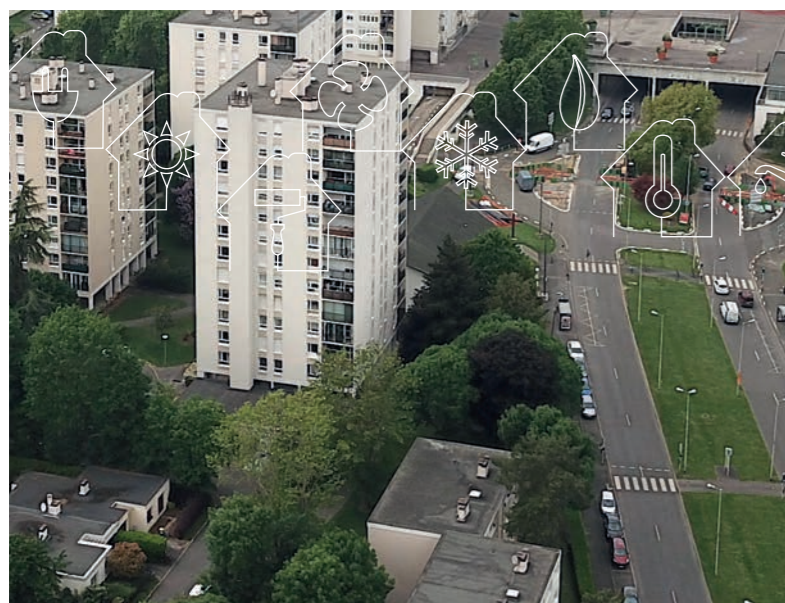
L'ensemble des initiatives sur Grigny 2 et la Grande Borne s'inscrivent dans une logique de cohérence environnementale et sociale à l'échelle des quartiers. La gestion des eaux, le réemploi des matériaux, la création d'îlots de fraîcheur, ou encore le renforcement des parcours de mobilités douces illustrent une approche systémique visant à transformer les espaces en profondeur tout en intégrant les habitants dans le processus.

# Transition énergétique : des logements adaptés aux défis climatiques

## Cartographier les besoins pour mieux agir

Avec plus de **45 000 logements énergivores**, dont 12 000 classés F ou G, Grand Paris Sud doit relever un défi de taille. Une étude réalisée en 2024 a permis de dresser une cartographie précise de ces logements, permettant d'orienter ainsi les priorités

d'intervention. Ces données guident notamment les actions en vue des échéances qui interdisent progressivement la location des logements les moins performants : pour les logements classés G à partir de 2025, F à partir de 2028 et E à partir de 2034.



LE PETIT +

En 2024, plus de 3 000 ménages ont pu mettre à profit l'aide MaPrimeRenov' accordé en 2023 pour des rénovations énergétiques. Bien que 72% des interventions concernent des actions mono-gestes (une seule intervention d'amélioration énergétique), ces travaux constituent une première étape essentielle vers des logements plus performants.

## Le Plan Énergie Patrimoine 2 : un soutien ciblé aux copropriétés

Le **PEP 2**, renouvelé et élargi en 2023, accompagne les copropriétés dans leurs démarches de rénovation énergétique. Ce dispositif repose sur quatre leviers principaux :

- **des audits partagés** pour établir un diagnostic global ;
- **une maîtrise d'œuvre** pour structurer les projets ;
- **un soutien financier** pour mobiliser les aides disponibles ;
- **un encouragement à l'innovation** pour intégrer des solutions techniques performantes.

En 2024, huit copropriétés, représentant **604 logements**, ont bénéficié de ces aides, pour un montant total de **28 252 euros** pour la réalisation de cinq audits de diagnostic technique global (DTG), trois études de maîtrise d'œuvre et un accompagnement pour le montage de dossiers de financement et de subventions.



## Un guichet unique pour la rénovation de l'habitat

En 2024, l'ALEC Sud Parisienne a accompagné 1 008 ménages et organisé 61 événements (balades thermiques, cafés de la rénovation, visites...), touchant près de 1 300 personnes et 620 professionnels. Par ailleurs, 40 copropriétés ont reçu un soutien technique ou financier pour des projets de rénovation.

Elaboré en 2024 avec l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat, le pacte territorial France Renov' consolidera les actions de rénovation de l'habitat sur le territoire. L'ALEC, acteur clé de ce dispositif pour le compte de Grand Paris Sud, sera chargée

de coordonner les services proposés, incluant :

- la rénovation énergétique ;
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ;
- la lutte contre l'habitat indigne.

Les objectifs pour 2025 prévoient :

- **30 animations de sensibilisation**, touchant ménages et professionnels ;
- **800 prises de contact personnalisées**, dans le but d'en voir au moins 30 % déboucher sur des projets concrets.



## Une vision intégrée pour un avenir durable

En 2024, Grand Paris Sud s'est imposée comme un acteur territorial clé de la transition urbaine et énergétique. Des quartiers comme Grigny et La Grande Borne deviennent des laboratoires de durabilité, tandis que des dispositifs tels que le PEP 2 ou le pacte territorial France Renov' renforcent la cohérence des actions menées. Ces initiatives témoignent d'une volonté collective de bâtir un territoire inclusif, résilient et adapté aux défis climatiques.



Envoyé en préfecture le 11/03/2025  
Reçu en préfecture le 11/03/2025  
Publié le 07/03/2025  
ID : 091-219106598-20250307-DEL202507-DE



Établir un diagnostic, obtenir des aides, trouver un artisan avec Grand Paris Sud et l'ALEC Sud Parisienne

## Mobilisation des bailleurs sociaux : des projets exemplaires

Grâce au programme **FEDER**, porté par Grand Paris Sud, deux opérations proposées par deux bailleurs pour la rénovation énergétique dans l'habitat social ont été retenues au titre du programme « Investissement territorial intégré » (ITI) :

- **Savigny-le-Temple** : 57 logements seront rénovés pour passer de la classe E à B. Les travaux, subventionnés à hauteur de **710 770 euros**, débuteront en 2025.
- **Ris-Orangis** : 100 logements seront réhabilités pour atteindre la classe C. Ce projet, d'un montant de **967 560 euros**, est prévu pour 2025.

Ces initiatives illustrent l'engagement de l'Agglomération à accompagner les bailleurs sociaux dans leurs démarches de transition énergétique.

# Stimuler l'économie locale au service de la transition écologique et sociale

En 2024, Grand Paris Sud a poursuivi son engagement auprès des entreprises pour accélérer leur transition écologique et sociale. Entre l'adoption de la Charte Entreprises et Territoire, la poursuite du dispositif « Boostez votre idée engagée » ou le soutien direct à des projets innovants, l'Agglomération met tout en œuvre pour conjuguer attractivité économique et développement durable.

## La Charte Entreprises et Territoire : un engagement commun pour un futur durable

En octobre 2024, Grand Paris Sud a marqué une étape majeure en réunissant les responsables de 19 entreprises locales pour signer la **Charte Entreprises et Territoire**. Ce document structurant, élaboré en collaboration avec des partenaires institutionnels tels que l'Ademe, la Région Île-de-France ou la BPI, propose un cadre clair pour accompagner les entreprises dans leur transition écologique tout en favorisant l'ancrage territorial et valorisant leurs actions.

### ► Un cadre structuré autour de six thèmes clés

La charte repose sur deux grands piliers, chacun subdivisé en trois thématiques spécifiques :

#### 1. Transition écologique :

- **Énergie et réduction des émissions de gaz à effet de serre** : les signataires s'engagent à réduire leur consommation énergétique et à explorer les énergies renouvelables.
- **Gestion durable des ressources** : inclut la gestion de l'eau, des déchets et la lutte contre le gaspillage.
- **Biodiversité et aménagement des espaces** : protéger et intégrer des espaces verts dans leurs projets pour réduire les îlots de chaleur.

#### 2. Transition sociale et territoriale :

- **Emploi local et ancrage territorial** : privilégier les recrutements locaux et développer des partenariats avec les écoles et universités.
- **Relations avec les acteurs locaux** : inclut le mécénat, le soutien aux associations et l'implication dans des projets communautaires.
- **Soutien à l'innovation sociale** : accompagner les initiatives visant à renforcer la cohésion sociale et l'inclusion.

### ► Les entreprises signataires : une diversité exemplaire

La diversité des 19 signataires témoigne de la richesse économique du territoire. Parmi eux :

- **Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF)** : pionnier dans la gestion des déchets médicaux et la réduction de son empreinte énergétique.
- **Korian** : leader dans les résidences médicalisées, intégrant des démarches de biodiversité dans ses établissements.
- **Juno** : acteur innovant relocalisant la fabrication de jeux de plateau et de cartes.
- **EDF** : mobilisé sur des projets de réduction des émissions dans ses infrastructures locales.
- **Citelum et Savigny Energies** : spécialistes des solutions énergétiques, investissant dans l'éclairage durable.
- **Carrefour Villabé** : en pointe sur la gestion des déchets alimentaires et le soutien aux circuits courts.
- **Essonne Habitat et Dalkia** : partenaires sur des projets de rénovation énergétique.

- **Enedis** : impliqué dans la gestion intelligente des réseaux d'électricité.

### ► Des actions concrètes pour le territoire

En 2024, les signataires ont concrétisé plusieurs engagements. Au **CHSF**, un plan ambitieux de réduction des déchets a été mis en œuvre, ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques. De même, **Carrefour Villabé** a lancé un partenariat avec des producteurs locaux pour réduire les kilomètres alimentaires et promouvoir les circuits courts.

### ► Une dynamique renforcée

Grand Paris Sud a organisé des **rencontres thématiques** pour encourager les échanges de bonnes pratiques entre signataires. Lors de la quatrième convention d'affaires dédiée à l'innovation écologique et sociale, plus de 180 participants ont partagé leurs expériences et découvert des outils comme le **Diag Eco-Flux** de la BPI et les dispositifs régionaux de soutien à la transition écologique.



Envoyé en préfecture le 11/03/2025  
Reçu en préfecture le 11/03/2025  
Publié le 07/03/2025  
ID : 091-219106598-20250307-DEL202507-DE



## Témoignage

### un parcours transformateur

**Nassima**, l'une des participantes, raconte :  
« J'ai été retenue pour mon projet de produits alimentaires sains destinés aux femmes enceintes et allaitantes. L'accompagnement a été extrêmement complet. J'avais très peur de présenter mon projet lors du pitch final, mais c'est devenu mon meilleur souvenir, car l'auditoire a été séduit par mon idée. »

Grâce à ce programme, Nassima a pu développer ses compétences en gestion d'entreprise et poser les bases d'une activité économique innovante.

## « Boostez votre idée engagée » : accompagner les entrepreneurs responsables

Face aux nouveaux enjeux de la transition écologique, Grand Paris Sud a créé un programme unique en partenariat avec France Active Seine-et-Marne Essonne : « Boostez votre idée engagée ».

Ce dispositif s'adresse aux porteurs de projets innovants souhaitant intégrer des dimensions sociales et environnementales dès la conception de leur entreprise.

### ► Une immersion de six semaines

Le programme, qui s'est déroulé à l'automne 2024, a accueilli cinq porteurs de projets sélectionnés après un rigoureux processus de candidature. Durant six semaines, ils ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure :

- **Ateliers collectifs** : pour apprendre à structurer leur projet et identifier les opportunités de marché.
  - **Entretiens individuels** : pour affiner leur business plan et élaborer une stratégie adaptée à leurs besoins.
  - **Immersion dans la transition écologique** : grâce au partenariat avec le REFER, les participants ont intégré des principes de réemploi et d'économie circulaire.
- Des perspectives pour 2025

Les participants au programme 2024 pourront intégrer un parcours plus long, de neuf mois, débutant dès janvier 2025, pour consolider leur projet et se lancer pleinement.

### Une communication renforcée

Consciente de la qualité de son tissu économique et de son fort potentiel de développement, Grand Paris Sud organise un dialogue permanent avec les acteurs du territoire. L'Agglomération assure une large diffusion des opportunités d'aides auxquelles les entreprises peuvent prétendre grâce à des outils numériques, comme sa newsletter **Dev&Co**, et des rencontres dédiées, où experts et chefs d'entreprise échangent sur les solutions existantes.



Retrouvez les aides financières à la croissance et à la transition écologique !



Grand Paris Sud aux côtés des entreprises

Pour vous accompagner dans votre projet d'entreprise et vous offrir un hébergement adapté, Grand Paris Sud vous propose une offre riche et diversifiée, adaptée aux différents besoins de chacun. Entre tremplins et pépinières d'entreprises, découvrez les offres de bureaux dédiés à l'accueil de jeunes entreprises (- 5 ans) du territoire.

Je me renseigne



#### Caudron Meunerie installe à Bondoufle son siège social et sa plateforme logistique

Une belle implantation de plus sur le territoire de Grand Paris Sud !

Caudron Meunerie, entreprise spécialisée dans la livraison de farine boulangère, a inauguré son nouveau site de 8 500 m<sup>2</sup> à Bondoufle.

Je lis



#### Try January : le nouveau calendrier de l'Agrès

Cette année, l'Agglomération et l'Office de tourisme de Grand Paris Sud prolongent la magie des fêtes et rendent vos bonnes résolutions 2025 bien plus faciles à tenir. De retour au bureau, jouez avec vos collègues et tentez de gagner chaque jour, du lundi 8 au dimanche 12 janvier de nombreux lots !

En 2025, je me fais plaisir



#### 91 d'or : deux entreprises de Grand Paris Sud lauréates

Organisée par le MEDEF Essonne le 5 décembre dernier au Théâtre de Mennecy, la cérémonie des 91 d'or a récompensé deux entreprises du territoire : SHERF (filerie fine de précision), à Bondoufle et La Garnerie 91 (packaging de luxe), à Lieusaint.

Je découvre les lauréats

City Dock vous attend à Moissy-Cramayel  
C'est une grande première en France !



# Eclairer l'avenir : modernisation et durabilité dans l'éclairage public

En 2024, Grand Paris Sud a poursuivi sa transformation énergétique avec des actions décisives pour moderniser son réseau d'éclairage public tout en intégrant les impératifs de sobriété énergétique, de respect de la biodiversité et de sécurité des habitants. Avec plus de 62 000 points lumineux sous sa responsabilité, l'Agglomération se positionne comme un acteur clé de l'innovation durable dans l'espace public.

## Modernisation du parc d'éclairage public : un enjeu stratégique

Grand Paris Sud s'est engagé dans un vaste programme de rénovation de son parc d'éclairage public, visant à remplacer les équipements vétustes par des modèles plus économes et respectueux de l'environnement. En 2024, l'accent a été mis sur plusieurs initiatives phares :

- **Rénovation du parc** : Sur les **62 365 points lumineux** du territoire, **54,9 %** sont désormais équipés de LED, marquant une avancée significative vers l'objectif d'une couverture intégrale d'ici 2028. Ces lanternes modernes permettent de réduire la consommation d'énergie de 75 % en moyenne par rapport aux modèles traditionnels.

- **Reconstruction complète à Savigny-le-Temple** : Fin 2024, les travaux pour remplacer **4 200 lanternes vétustes** ont été achevés, avec un investissement total de **1 952 859 € TTC**. Ces équipements modernes offrent une meilleure qualité d'éclairage tout en réduisant les coûts d'entretien.

- **Appui financier du Fonds Vert** : En juin 2024, une subvention de **862 723 € TTC** a été obtenue pour financer une seconde tranche de rénovations sur les exercices 2026-2028. Cela permettra d'étendre le programme de modernisation aux communes de moins de 10 000 habitants.



Envoyé en préfecture le 11/03/2025  
Reçu en préfecture le 11/03/2025  
Publié le 07/03/2025  
ID : 091-219106598-20250307-DEL202507-DE

## Sécurité et innovation au service des habitants

Grand Paris Sud ne perd pas de vue l'objectif fondamental de l'éclairage public : garantir la sécurité des habitants. Les rénovations ont ciblé des zones stratégiques identifiées lors des réunions avec les communes, pour répondre aux besoins des habitants et améliorer les infrastructures là où elles font défaut.

- **Réduction des coûts et fiabilité accrue** : En convertissant les postes de transformation en

basse tension, l'Agglomération garantit une alimentation électrique plus stable, réduisant les pannes et les frais d'entretien.

- **Optimisation des feux tricolores** : Le réseau de 356 feux tricolores du territoire est désormais pratiquement intégralement équipé de LED, réduisant leur consommation tout en améliorant leur durabilité.



## Une approche sobre et respectueuse de la biodiversité

Conscient des défis environnementaux, Grand Paris Sud met en œuvre des solutions qui allient efficacité énergétique et préservation des écosystèmes.

- **Réduction de la pollution lumineuse** : Depuis 2022, les nouvelles installations sont équipées de LED émettant une lumière de 2700° kelvins, une température de couleur chaude qui minimise les perturbations sur la faune nocturne.
- **Programmation intelligente** : L'intensité lumineuse est ajustée en fonction des besoins : **60 % jusqu'à 23 h, 30 % entre 23 h et 5 h, et à nouveau 60 % à l'approche du matin**. Ce dispositif réduit considérablement la consommation énergétique tout en garantissant la sécurité.
- **Étude pour le Carré Sénart** : Une analyse lumino-technique réalisée en 2024 a révélé un potentiel d'économie énergétique de plus de **80 %**, renforçant l'efficacité des stratégies globales mises en œuvre par l'Agglomération.

## Perspectives et projets à venir

L'année 2024 a posé des bases solides pour des développements futurs, avec des projets ambitieux en cours de préparation :

- **Remplacement des équipements au Carré Sénart** : Entre 2025 et 2026, **1 095 lanternes et 7 mâts aiguilles** seront remplacés pour un coût total de **1 897 000 € TTC**, afin de moderniser cette zone stratégique.
- **Maintien du volume patrimonial** : Grand Paris Sud poursuivra ses efforts pour rénover les équipements obsolètes tout en étendant progressivement la couverture aux nouvelles zones résidentielles.
- **Effacement des postes haute tension** : L'Agglomération prévoit de poursuivre la conversion des infrastructures pour une fiabilité accrue et des économies supplémentaires.

## Parole à...

**OLIVIER PERRIN**  
Conseiller communautaire  
délégué en charge  
de l'éclairage public



Moderniser l'éclairage public, c'est bien plus que changer des lampadaires. C'est répondre aux enjeux climatiques, économiques et de sécurité tout en respectant la biodiversité. Chaque point lumineux rénové est un pas vers un territoire plus responsable.

## Vers un éclairage public exemplaire

Avec une politique alliant sobriété énergétique, sécurité et préservation de la biodiversité, Grand Paris Sud redéfinit les standards de l'éclairage public. Ces efforts s'inscrivent dans une vision à long terme, où chaque avancée contribue à construire un territoire plus durable, résilient et adapté aux besoins de ses habitants.



# Berges de Seine : un Parc Naturel Urbain en construction

En 2024, Grand Paris Sud a poursuivi ses travaux pour créer un Parc Naturel Urbain (PNU) dédié aux berges de Seine. Ce projet, porté par une ambition de préservation et de mise en valeur des paysages naturels et culturels, vise à offrir aux habitants un cadre de vie apaisé tout en soutenant les dynamiques écologiques et économiques du territoire.

## Une charte pour un engagement collectif

Le 8 octobre 2024, le Conseil communautaire de Grand Paris Sud a approuvé la Charte du Parc Naturel Urbain, aboutissement d'une démarche entamée plusieurs années auparavant. Cette charte définit les grandes orientations pour l'aménagement et la valorisation des berges de Seine. Elle repose sur un schéma directeur qui identifie des actions concrètes à mener sur plusieurs axes : mobilités douces, zones de loisirs, préservation de la biodiversité et attractivité touristique.

La charte fixe également des objectifs de long terme, comme la création de zones dédiées à la promenade, au tourisme ou encore à des activités sportives et culturelles. Chaque commune riveraine dispose désormais de propositions d'aménagement adaptées à ses spécificités locales.



## Des réalisations concrètes et des perspectives ambitieuses

Plusieurs avancées ont marqué l'année 2024, notamment la mise en œuvre de projets pilotes. Parmi eux :

• **Aménagement des berges de Ris-Orangis** : un projet mené en collaboration avec l'agence Chemetoff, centré sur la renaturation et la réorganisation des espaces pour un usage multiple et durable.

• **Mobilier urbain spécifique** : une réflexion s'est ouverte pour définir les modèles de bancs, tables

de pique-nique et transats, avec un déploiement sur des sites tests.

• **Signalétique et identité visuelle** : un travail sur le nom et le logo du PNU est en préparation, visant à renforcer son attractivité et son rayonnement.

La démarche partenariale reste au cœur du projet, avec des collaborations renforcées avec des acteurs comme Voies Navigables de France, Haropa, le Département de l'Essonne et Ile-de-France Nature,

notamment pour faire progresser les projets de baignades dans la Seine. Ces partenariats permettent une meilleure coordination des projets et une prise en compte des enjeux globaux de préservation et de mobilité.

### Une vision intégrée dans le Schéma de Cohérence Territoriale

En parallèle, Grand Paris Sud travaille à l'intégration du Parc Naturel Urbain dans son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Cette approche garantit une cohérence entre les ambitions locales et les dynamiques régionales. Une couche spécifique dédiée au PNU est en cours de création dans le système d'information géographique (SIG) pour une planification plus précise.

### Enjeux écologiques et démocratiques

La phase de concertation avec les communes, prévue pour 2025, constituera une étape clé pour garantir l'adhésion des acteurs locaux et des habitants. Ce dialogue permettra de finaliser le plan d'actions du PNU et de continuer à impliquer les citoyens dans les choix d'aménagement.



## Des projets d'avenir

Les perspectives pour 2025 incluent le déploiement généralisé des mobiliers urbains, la poursuite des aménagements paysagers et l'expérimentation de nouvelles solutions pour les déplacements doux le long des berges de Seine, la phase opérationnelle du PNU est lancée. Fin 2024, les conseillers communautaires ont voté la création d'un fonds de concours pour apporter un soutien financier au projet, abondé à hauteur de 1,2 million d'euros.

À terme, le Parc Naturel Urbain s'inscrira comme une composante essentielle du paysage grand-parisien, incarnant la symbiose entre ville et nature.



## Parole à...

### AURELIE GROS

Vice-présidente en charge de la démocratie participative et du parc naturel urbain de la Seine



Ce Parc Naturel Urbain est une opportunité unique de réconcilier nature et urbanisme sur notre territoire. En offrant des espaces de détente et de loisirs accessibles à tous, nous renforçons à la fois la qualité de vie de nos habitants et notre engagement en faveur de la transition écologique.

# Construire ense

une transition écologique et solidaire

- P. 36 • Une transition sociale et écologique à la portée de tous
- P. 38 • La Maison de l'Environnement : un laboratoire pédagogique
- P. 40 • Des équipements culturels et sportifs investis
- P. 44 • 23 initiatives pour 23 communes engagées



# Une transition sociale et écologique à la portée de tous

La transition écologique est une œuvre collective qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs du territoire. Grand Paris Sud place l'éducation et la sensibilisation au cœur de son action, en s'adressant à la fois aux générations futures, aux familles et aux habitants de tous horizons. L'année 2024 a été marquée par une intensification des efforts pour informer, éduquer et engager les citoyens dans des démarches concrètes et inclusive.

## Faire du geste quotidien une action collective

### ► Des actions de proximité pour mieux trier les déchets

Grand Paris Sud a mené en 2024 plus de **32 actions de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, touchant directement 1429 usagers**. Ces initiatives, déployées à travers des stands aux pieds d'immeubles, des campagnes de porte-à-porte ou encore des animations événementielles, ont permis de clarifier les consignes de tri et de répondre aux interrogations des habitants. L'entrée en vigueur d'un nouveau marché dédié à la sensibilisation des publics, opérationnel depuis fin 2024, renforce cette dynamique et élargit les thématiques abordées, notamment autour de la gestion durable de l'eau et des déchets.

### ► Temps forts : sensibilisation par l'événementiel

Chaque année, des événements phares sont organisés pour mobiliser les habitants autour des enjeux environnementaux. En 2024, deux initiatives majeures organisées à la Maison de l'Environnement ont marqué les esprits :

- **La Fête de la Nature**, organisée avec France Nature Environnement 77 et 12 structures locales, a réuni 600 participants autour d'ateliers, d'animations et d'échanges sur la préservation du vivant.
- **Les portes ouvertes de la Maison de l'Environnement à Vert-Saint-Denis**, organisées dans le cadre des Journées du Patrimoine, ont permis aux visiteurs de découvrir

les installations pédagogiques et les nombreuses initiatives portées par le site.

De nombreuses actions ont également été organisées par les communes, comme le Printemps des jardiniers, à Savigny-le-Temple.

### ► Vers un renforcement de l'engagement communautaire

Les efforts de Grand Paris Sud en matière de sensibilisation sont en constante évolution, avec une ambition claire : faire de chaque citoyen un acteur de la transition écologique. Une nouvelle lettre d'information dédiée à l'écologie a été lancée en 2024, avec l'ambition d'offrir des outils concrets et opérationnels aux habitants pour faire évoluer leurs pratiques.



## Une jeunesse sensibilisée à la transition écologique

Grand Paris Sud place l'éducation écologique des jeunes générations au cœur de ses priorités. À travers des programmes variés et ambitieux, l'Agglomération sensibilise les élèves des écoles primaires, collèges et lycées à des thématiques clés telles que le gaspillage alimentaire, la gestion des biodéchets, la biodiversité et les économies d'énergie.

### ► Nourri'Terre : une démarche exemplaire

En 2024, le programme **Nourri'Terre**, déployé dans **six écoles des communes de Corbeil-Essonnes, Ris-Orangis et Saintry-sur-Seine, avec le soutien de Villabé**, a permis de réduire de moitié le gaspillage alimentaire dans les cantines grâce à des diagnostics précis et des formations aux bonnes pratiques. Les restes alimentaires sont désormais compostés pour fertiliser des potagers pédagogiques. Ce sont ainsi 1700 convives qui ont été impliqués et sensibilisés.

Pour soutenir ces initiatives, des formations de « référent de site compostage », validées par l'ADEME, ont permis à 20 adultes – enseignants et personnels techniques – de développer des compétences clés pour encadrer

les projets. En parallèle, des ateliers pratiques ont été organisés dans 31 classes, initiant les élèves à la biodiversité du compost et au cycle de la matière organique. Ces activités, souvent animées en plein air, encouragent l'observation active et la connexion au vivant.

### ► Valorisation de la biodiversité dans les établissements scolaires

En complément des initiatives sur le gaspillage alimentaire, Grand Paris Sud accompagne les projets liés à la biodiversité, tels que la création de mares pédagogiques. Deux établissements, au Coudray-Montceaux et à Ris-Orangis, ont bénéficié en 2024 de cet accompagnement, combinant expertise technique et sensibilisation des élèves.

### ► Sobriété énergétique et perspectives éducatives

La lutte contre le gaspillage énergétique constitue une autre priorité pour Grand Paris Sud. En 2024, 587 jeunes ont participé à des ateliers axés sur les économies d'énergie, renforçant leur compréhension des enjeux climatiques et leur rôle dans la transition écologique.

### LE PETIT +

Chaque année, l'Agglomération édite un guide des animations et projets pédagogiques qui présentes les nombreuses animations qu'elle propose à destination des scolaires sur des thématiques variées telles que l'utilisation de l'eau, le recyclage des déchets, la préservation de l'environnement et les sciences, via l'association nationale Planète Sciences.

### POUR ALLER PLUS LOIN



# La Maison de l'Environnement : un laboratoire pédagogique

La Maison de l'Environnement de Grand Paris Sud s'est affirmée comme un espace unique de sensibilisation, de découverte et d'expérimentation, mobilisant aussi bien les habitants, les scolaires que les partenaires locaux. En 2024, elle a accueilli plus de 10 000 visiteurs, confirmant son rôle de centre pédagogique et interactif.

► La sensibilisation des jeunes et des adultes : une mission centrale

La Maison de l'Environnement accueille tout au long de l'année des publics variés – enfants, adolescents, familles et seniors – pour leur faire découvrir des solutions concrètes et accessibles en faveur de la transition écologique. Elle intervient également partout sur le territoire. Parmi les initiatives marquantes de 2024 :

- **Ateliers intergénérationnels** : à Savigny-le-Temple, familles et seniors ont participé à des cycles d'ateliers autour de la biodiversité, avec des thématiques variées comme la gestion des sols ou le soin des animaux.
- **Collaboration avec l'IUT de Sénart** : les étudiants en Génie Biologique ont réalisé des études approfondies sur des sujets comme la biodiversité aquatique et le traitement des biodéchets.
- **Participation des centres de loisirs** : plusieurs groupes d'enfants ont été initiés à des pratiques comme le soin des animaux et le jardinage.

Au total, près de 200 participants ont bénéficié de ces ateliers, renforçant ainsi leur engagement environnemental.

Les enseignants et éducateurs du territoire bénéficient d'un large éventail de ressources pédagogiques proposées par la Maison de l'Environnement. Avec **ses 6 expositions permanentes et son jardin des découvertes**, elle constitue un laboratoire d'apprentissage pour les scolaires. En 2024, 70 groupes sont venus visiter la quinzaine d'espaces pédagogiques en accès libre, notamment le nouvel espace dédié au jardin urbain et aux plantes aromatiques et médicinales.

Avec ses ateliers gratuits ouverts à tous, la Maison de l'Environnement a également offert en 2024 une programmation étoffée qui a touché un public large et diversifié, à travers :

- **les ateliers de biodiversité urbaine**, qui initient les participants à la création de refuges pour insectes et oiseaux ;
- **les animations autour des économies d'eau**, en partenariat avec les services publics d'eau, pour sensibiliser à l'importance de préserver cette ressource essentielle ;
- **les visites guidées des potagers pédagogiques**, permettant de comprendre le cycle de vie des plantes et leur rôle dans les écosystèmes urbains.

► Un lieu de formation pour les acteurs du territoire

La Maison de l'Environnement sert également de support pédagogique pour les services de Grand Paris Sud. En 2024, elle a accueilli :

- **six formations** de référents pour le compostage partagé ;

• **sept séminaires** organisés par différentes directions de l'Agglomération, renforçant ainsi les échanges et les bonnes pratiques en matière de gestion environnementale.

► Une approche participative grâce à un réseau de partenaires

La Maison de l'Environnement s'appuie sur un solide réseau de partenaires locaux pour coanimer le site. En 2024, ces collaborations ont permis d'organiser :

- **25 ateliers « faire soi-même »** animés par l'association Endana à la gratuiterie ;
- des formations à l'apiculture par le centre socioculturel La Citrouille de Cesson ;
- des activités pour faire son pain soi-même avec l'association Four à Pain de Cesson - Vert-Saint-Denis ;
- une gestion participative du potager, impliquant des bénévoles et un institut médico-éducatif.



# Des équipements culturels et sportifs investis

Les équipements culturels de Grand Paris Sud s'engagent pleinement dans la transition écologique et sociale et se positionnent de plus en plus comme des acteurs moteurs d'un développement durable pour le territoire.

## Le Théâtre de Corbeil-Essonnes et le Silo de Tigery : vers un spectacle responsable

Le Théâtre de Corbeil-Essonnes et le Silo de Tigery ont initié en 2024 un nouveau projet ambitieux, intitulé « Vers un théâtre responsable ». Cette stratégie repose sur une triple dynamique environnementale, sociale et sociétale visant à réduire l'impact de leurs activités tout en renforçant leur rôle d'inclusion et d'innovation culturelle.

### ► Un engagement transversal :

• **Approche sociale :** création d'un cadre de travail coopératif favorisant l'autonomie et les initiatives des équipes pour un bien-être accru au travail.

• **Dimension environnementale :** révision des pratiques internes et externes pour intégrer la

transition écologique dans la gestion des infrastructures et des spectacles.

### • Démarche sociétale :

collaboration avec des acteurs sociaux, éducatifs et culturels pour concevoir des projets inclusifs et co-construits.

### ► Des actions concrètes mises en œuvre :

• Une programmation éco-responsable favorisant la parité et la diversité et une logistique optimisée pour réduire les déplacements des équipes artistiques.

• La suppression des bouteilles en plastique au profit de fontaines d'eau et une incitation à l'utilisation de gourdes.

• Un tri des déchets optimisé et un recours accru aux circuits courts pour la restauration et les services.

• Des investissements pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (rénovation, utilisation de LED, équipements basse consommation).

Les perspectives incluent la formation des équipes à la RSE et l'intégration de ces pratiques dans des réseaux professionnels engagés pour un théâtre durable. Ces efforts se reflètent également dans les thématiques des spectacles, abordant des enjeux tels que l'hospitalité, la relation à la nature et l'inclusion.



## Les cinémas : des salles engagées pour la planète

Le réseau des cinémas de l'Agglomération, composé des Cinoches, à Ris-Orangis et de l'Arcel, à Corbeil-Essonnes, fait preuve d'une implication exemplaire en faveur de la transition écologique.

### ► Des événements marquants en 2024 :

• **L'Écofestival du cinéma :** organisé avec l'association TESSA, cet événement a présenté sept films sur des thématiques environnementales, suivis de débats enrichissants.

• **Des projections thématiques :** des films comme Demain, Le dernier jaguar ou Bigger than

us, programmés dans le cadre d'événements tels que la Fête de la nature et la Semaine du Consom'Acteur.

### ► Des initiatives éco-responsables :

• Remplacement des projecteurs Xenon par des projecteurs laser dans plusieurs salles. Ces équipements réduisent de près de 75 % la consommation d'énergie et éliminent les déchets liés aux lampes Xenon.

• Installation de fontaines d'eau potable pour les spectateurs et mise en œuvre progressive de nouvelles technologies dans l'ensemble du réseau d'ici 2026.

### ► Une programmation au service de la transition :

Les engagements de ces équipements ne se limitent pas à leurs infrastructures. À travers une programmation ciblée, des partenariats locaux et une gestion éco-responsable, le Théâtre, le Silo et les cinémas de l'Agglomération constituent autant de modèles inspirants pour d'autres institutions culturelles.

## Les équipements sportifs : un engagement éco-responsable et sociétal

Les équipements sportifs de Grand Paris Sud illustrent une stratégie audacieuse qui allie excellence sportive, responsabilité environnementale et impact social. Plusieurs initiatives, portées par la direction des sports de l'Agglomération, ont marqué l'année 2024 comme une étape clé dans l'évolution des pratiques sportives sur le territoire.

### ► Runs de Sénart : un événement éco-responsable bien inspiré

L'édition 2024 des Runs de Sénart a été pensée pour réduire leur empreinte écologique tout en favorisant une pratique inclusive :

- **Mobilité durable** : partenariat avec Transdev pour des navettes depuis la gare de Lieusaint-Moissy, parking vélo sécurisé et course ouverte par une voiture électrique.

- **Gestion des ressources** : toilettes sèches et fontaines à eau

d'Eau de Grand Paris Sud en remplacement des bouteilles en plastique.

- **Récompenses locales** : médailles en bois réalisées par l'ICAM Sénart et produits locaux comme cadeaux. En parallèle, la moitié des inscriptions au 5 km nocturne a été reversée au Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France pour soutenir la biodiversité, notamment via la création de nichoirs pour oiseaux protégés.

### ► La Sénartaise : sport solidaire

Le 14 juin, la Sénartaise a également mis l'accent sur des pratiques responsables similaires à celles des Runs de Sénart : suppression des véhicules à moteur, ravitaillements durables et tri sélectif.

### ► Une ambition pour l'avenir

Grand Paris Sud participe activement à l'élaboration d'un

Plan national d'adaptation au changement climatique pour le sport. Les pratiques durables expérimentées lors des événements sportifs inspirent des recommandations nationales pour 2030. Par ailleurs, une gestion rigoureuse du matériel événementiel favorise la mutualisation avec les communes, réduisant ainsi les achats superflus.

### ► Une dynamique d'excellence sportive

En parallèle, les équipements sportifs du territoire continuent d'accueillir des événements majeurs, consolidant Grand Paris Sud comme une référence en matière de sport éco-responsable et inclusif. Avec la première édition du Crew Legend, compétition internationale de breaking prévue en février 2025, l'Agglomération réaffirme son ambition de conjuguer sport, culture et engagement sociétal.



## Une coopération internationale pour une transition juste et inclusive

Grand Paris Sud s'engage activement dans la coopération internationale, en partenariat avec 14 autres villes nouvelles européennes, à travers le projet « New towns, new narratives ». Grâce au financement du programme européen « Citizens, Equality, Rights and Values » (CERV), il vise à explorer et à partager des solutions novatrices pour répondre aux défis communs en matière de transition écologique, d'aménagement urbain et de valorisation du patrimoine.

### Un consortium au service de l'innovation européenne

Ce consortium reflète une volonté partagée de repenser les espaces urbains et de promouvoir des transitions inclusives. De 2024 à 2025, six événements internationaux sont organisés, chacun dans une ville différente, pour offrir un cadre d'échange et d'apprentissage mutuel autour de sujets stratégiques.

En 2024, trois rencontres ont marqué cette coopération :

- **du 20 au 22 mars, à Nissewaard (Pays-Bas) :**

les participants ont débattu autour du thème « transformation de l'identité » ;

- **du 29 au 31 mai, à Grand Paris Sud :** cette étape a été

consacrée à la « transition verte juste et inclusive » ;

- **du 2 au 4 octobre, à Drumul Taberei (Roumanie) :**

les discussions ont porté sur les « pratiques vertes informelles ».

### Grand Paris Sud, hôte d'une rencontre européenne

Lors de la rencontre organisée sur son territoire, Grand Paris Sud a mis en lumière ses initiatives locales en faveur de la transition écologique. Les ateliers et visites thématiques ont permis aux participants d'échanger sur des projets concrets :

- **Mobilité douce** : découverte des aménagements dédiés aux piétons et cyclistes dans le quartier des Docks à Ris-Orangis.

- **Alimentation durable** : présentation de la ferme Saint-Lazare à Grigny, un modèle d'agriculture urbaine.

- **Aménagement vert** : exploration du renouveau urbain des Pyramides à Évry-Courcouronnes et de la Grande-Borne à Grigny.

- **Efficacité énergétique** : visite de la chaufferie bois de Ris-Orangis, un équipement exemplaire en matière de transition énergétique.

Ces échanges ont non seulement permis de valoriser les initiatives locales, mais aussi d'inspirer de nouvelles pratiques en s'appuyant sur les retours d'expériences des autres villes du consortium.

# 23 initiatives pour 23 communes engagées

L'engagement et la mobilisation des communes jouent un rôle primordial dans la transition sociale et écologique du territoire de Grand Paris Sud. L'Agglomération se tient aux côtés des municipalités pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs actions, au service des usagers. Découvrez ici quelques initiatives. Quelques exemples d'actions réalisées ou initiées en 2023 sont présentés dans la partie qui suit.

## Bondoufle

### Désimperméabiliser les espaces publics

La ville de Bondoufle a procédé en 2024 à la désimperméabilisation d'un site situé en plein centre-ville, à proximité du collège Charles Péguy. Composé d'un enrobé vieillissant avec des problématiques de gestion des eaux pluviales (réseaux vétustes), cet espace s'est transformé en cheminements perméables, noues d'infiltrations et espaces verts permettant une infiltration naturelle des eaux de pluie dans les sols.

Ce projet vise à préserver le cycle de l'eau et à développer la nature en ville afin de réduire les risques inondation, de lutter contre l'effet des îlots de chaleur urbain et d'améliorer le bien-être en ville.



## Cesson

### Un marché de producteurs locaux

La commune de Cesson a initié, il y a quelques mois, un projet de création et de pérennisation d'un marché mensuel de producteurs locaux au Jardin sous le Vent. Cette nouvelle offre s'inscrit dans le cadre du Plan local de développement durable de la ville, adopté en 2022. Il vise à

promouvoir l'accès à une large gamme de produits locaux (viandes, fruits, légumes, miels, farines...) et à favoriser une alimentation durable, de saison et de qualité, privilégiant les circuits courts et l'agriculture biologique. La première édition du marché, lancé en septembre 2024, a rencontré un grand succès.

## Combs-la-Ville

### La commune primée pour sa forêt

Combs-la-Ville a reçu fin 2024 le « Trophée des forêts d'Ile-de-France » dans la catégorie « Sensibilisation et concertation ». Cette distinction vient récompenser le projet de restauration des fonctionnalités écologiques des mares du Bois l'Evêque et le sentier d'interprétation, projet mené par le service du développement durable en partenariat avec une entreprise d'insertion.

Ces espaces naturels sont mis à contribution pour des projets pédagogiques pour les publics de tous âges, notamment les 0-3 ans dans le cadre du projet « Petite enfance et nature ».



## Corbeil-Essonnes

### Des trains directs pour Paris

La réforme du RER D les avait supprimés en 2018, la création de la ligne S les a rétablis en 2024. Au terme d'une mobilisation de quatre ans des associations d'usagers et des communes de Corbeil-Essonnes, Éttilles, Ris-Orangis, Soisy-sur-Seine, Le Malesherbois et Ballancourt-sur-Essonne, huit trains ont été mis en place chaque jour en semaine depuis le 16 décembre pour relier la gare de Corbeil-Essonnes à celle de Paris Gare de Lyon en 35 minutes, avec des trajets directs depuis Juvisy.

Cette avancée facilite les déplacements quotidiens et réduit la dépendance à la voiture. La commune et Grand Paris Sud travaillent désormais pour obtenir une augmentation de l'offre fin 2026.



## Le Coudray-Montceaux

### Un Salon du Manga inclusif

En 2024, Le Coudray-Montceaux a mis à l'honneur la culture japonaise avec son Salon du Manga, une idée portée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Conçu comme une expérience immersive et intergénérationnelle, cet événement a accueilli près de 1 000 visiteurs et 22 exposants.

Animations variées, concours de dessin, troc de mangas, défilé cosplay, ateliers créatifs et stands dédiés aux produits asiatiques ont rythmé cette journée, permettant de valoriser les échanges culturels et la diversité.

Cet événement, pensé et organisé avec enthousiasme par le CMJ, reflète l'engagement du Coudray-Montceaux pour des initiatives inclusives, accessibles et fédératrices.

## Éttilles

### Engagée pour le développement durable

La commune a engagé plusieurs actions dans le cadre de sa transition sociale et écologique en 2024 :

- La rénovation énergétique de bâtiments communaux, avec l'installation d'éclairages LED très basse consommation pour les courts couverts des tennis, pour plus de 20 000 €.
- La requalification des bois communaux avec l'ONF pour près de 45 000 €.
- La mise à disposition d'un terrain communal pour permettre l'éco-pâturage du centre équestre de la commune (Écurie du Pavillon d'Éttilles), avec la participation de riverains pour la fourniture de l'eau. La faune semble s'être enrichie depuis l'arrivée des chevaux sur la parcelle.
- Le recrutement d'un chargé de mission Environnement et transition écologique à temps plein.



## Évry-Courcouronnes

### 1<sup>er</sup> festival « Grandeur nature »

Entre jardins partagés, concours fleuris et balades pédagogiques, le festival « Grandeur Nature » a mis la biodiversité à l'honneur et a invité les habitants à s'engager pour une ville plus verte. La première édition, organisée du 5 avril au 29 juin 2024, a mobilisé les participants autour d'actions concrètes pour favoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie.

Parmi les temps forts, le concours « Balcons et jardins fleuris » a réuni 38 candidats, avec 12 lauréats distingués pour leur créativité et leur engagement. Des animations festives, comme des balades à vélo à travers les jardins partagés ou des ateliers sur l'apiculture, ont permis aux petits et grands de découvrir la richesse naturelle d'Évry-Courcouronnes.



## Grigny

### Un Atlas de la Biodiversité Communale pour tous

En 2021, Grigny se déclarait candidate à l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale pour réaliser un état des lieux de la faune et de la flore de son territoire. Publié en 2024, ses préconisations viennent nourrir les politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme de la commune.

Conscient du caractère technique et difficile d'accès du rapport final de l'Atlas, notamment pour les enfants et les personnes moins initiées à ces sujets, la ville en a élaboré en 2024 une version illustrée, pédagogique et ludique. Elle sera distribuée à tous les élèves des écoles et mise à disposition dans les équipements communaux en 2025.



## Lieusaint

### Un Labo'vert pour les enfants

En octobre 2023, la ville ouvrait son premier Labo'vert, un éco-lieu ouvert à tous et en libre accès au centre de loisirs Lavoisier. Depuis, nombreux sont les habitants petits et grands qui sont venus apprendre et découvrir autour de l'environnement. Lieu d'expérimentation scientifique écologique, le Labo'vert permet de s'initier au compostage, de faire des économies en confectionnant des produits zéro déchets (lessive, éponges...) ou encore d'entretenir le potager. De nombreux ateliers ludiques sont proposés et le lieu est animé par des agents de la ville.



## Lisses

### Valoriser les espaces enherbés

La ville a décidé de valoriser sa coulée verte via deux actions :

- La plantation de 153 plans d'arbres selon la méthode Miyawaki, transformant en 2 ans un espace pauvre en forêt résiliente. La coopération avec l'enracineuse, qui a fourni les plants indigènes issus de sa production, a été une évidence. Cette pépiniériste engagée a animé la plantation participative citoyenne.
- En tant que « Territoire engagé pour la nature », la commune a haussé son niveau d'exigences pour ses prairies fleuries, en n'utilisant des semences labellisées « végétal local », qui augmente les plantes indigènes et les interactions fauniques.



## Moissy-Cramayel

### Un arbre pour les bébés de 2023

Comme c'est le cas depuis plus de 10 ans, la commune de Moissy-Cramayel a participé à l'opération « Un arbre pour le climat ». Le 9 mars 2024, avec l'aide des conseillers municipaux juniors et en présence de nombreux parents, la ville a planté

un cerisier du Japon devant l'école de Lugny pour célébrer les 269 enfants nés en 2023.

L'action vise à sensibiliser toutes les générations aux enjeux environnementaux et symbolise l'engagement de la ville pour lutter contre le dérèglement climatique.

## Morsang-sur-Seine

### Une 3<sup>e</sup> abeille dans le cadre du label APICité

Après une 2<sup>e</sup> abeille obtenue en 2022, le village de Morsang sur Seine a grimpé un nouvel échelon du label APICité, récompensant une « démarche exemplaire ». Ce dispositif porté par l'Union nationale de l'apiculture française (l'UNAF) vise à distinguer des collectivités engagées pour la biodiversité, les pollinisateurs et l'apiculture. Parmi les actions qui ont retenu l'attention du jury :

- la plantation d'arbres pollinisateurs, de plantes aromatiques et autres mellifères le long de la



piste cyclable, ainsi que de prairies fleuries au bord des voiries avec des fleurs attractives pour favoriser et faciliter l'implantation des abeilles ;

- une lutte systématique contre le frelon asiatique par une recherche active des nids et la pose de pièges sélectifs par les habitants ;
- 9 animations de sensibilisation par an ;
- la mise en service de pistes cyclables, une tonte raisonnée des espaces verts, une valorisation du compostage, du co-voiturage, de la co-réparation...

## Réau

### Une cantine éco-responsable

Dans le cadre du respect de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), la municipalité a mis en place en janvier 2024 un dispositif de valorisation des biodéchets générés par la cantine de l'école. Ces derniers sont collectés une fois par semaine par la société Moulinot, acheminés vers le déconditionneur de biodéchets implanté sur la commune, puis transformés en biogaz dans le méthaniseur attenant. Injecté dans le réseau GRDF, il est ensuite consommé localement pour le chauffage des foyers ou encore l'avitaillement des poids lourds en bioGNV, distribué à la station du Parc d'Activités de l'A5.

C'est donc une boucle locale et vertueuse qui a vu le jour à Réau !



Envoyé en préfecture le 11/03/2025  
Reçu en préfecture le 11/03/2025  
Publié le 07/03/2025  
ID : 091-219106598-20250307-DEL202507-DE



## Nandy

### La ville engagée pour la sobriété énergétique

En 2024, Nandy a reconduit son plan de sobriété énergétique avec cinq axes d'amélioration. Le chauffage a été optimisé avec des températures adaptées et des fermetures ciblées. Des travaux d'isolation thermique et de rénovation de toitures des bâtiments publics ont été engagés. L'éclairage public a été ajusté et la consommation de papier réduite. La lutte contre le gaspillage alimentaire s'est intensifiée et les bonnes pratiques énergétiques ont été encouragées pour une gestion plus responsable des ressources.



## Ris-Orangis

### Voyage aux Pays des arbres

La ville a mis à profit la Cité éducative rissoise pour mettre en place le module « Voyage au pays des arbres » à destination des enfants des écoles élémentaires, une suite de séquences pédagogiques visant à offrir aux élèves un contenu didactique relatif à l'arbre, accompagné de travaux pratiques en salle, en extérieur et en forêt.

Le projet a été expérimenté en 2023/2024 avec une première classe de CE2, puis en a séduit neuf autres en 2024/2025. À la clé : des séquences pédagogiques et la création d'une microforêt urbaine, dont les plantations ont eu lieu en décembre 2024 avec près de 400 arbres et arbustes plantés sur une parcelle de 200 m<sup>2</sup> du stade Émile Gagneux.



## Saint-Germain-lès-Corbeil

### Nature et partage intergénérationnel

L'édition 2024 du Cross des 1000 Pattes a mis à l'honneur l'endurance, la détermination et l'esprit sportif des 336 participants issus de six écoles, répartis sur huit courses et deux épreuves de run and bike. Une manifestation en pleine nature dans la lignée des initiatives de la ville en faveur du sport-santé.

Côté découvertes alimentaires, le Food Trucks Festival a fait le plein avec 300 visiteurs qui ont pu déguster des spécialités préparées par des structures locales. En tout, plus de 1000 personnes se sont rassemblées tout au long de cette belle journée intergénérationnelle.



## Saint-Pierre-du-Perray

### Agir ensemble pour protéger la biodiversité

Le 3 juin 2024, la commune a reçu le label « Territoire engagé pour la nature » pour une durée de trois ans. Ce label est venu récompenser les actions de la ville en faveur de la biodiversité, parmi lesquelles :

- la création de cours « oasis » dans les écoles ;
- la mise en place de la tonte différenciée pour préserver les habitats naturels ;
- la mise en valeur du Parc éco-paysager de la Clé de Saint-Pierre ;

Saint-Pierre-du-Perray renforce son engagement avec le lancement de son Atlas de Biodiversité Communale, élaboré en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité. Ce plan de connaissance et de préservation de la biodiversité sera accompagné d'animations participatives.

## Saintry-sur-Seine

### Récompensée par une 1<sup>re</sup> Fleur

C'est une chance d'être entouré de verdure, d'une forêt et d'un fleuve. C'est une richesse que nous chérissons et protégeons, pour nous et pour les générations futures. Planter un arbre pour chaque naissance est une belle manière de célébrer la vie tout en contribuant positivement à l'écosystème local. La création des jardins partagés et l'installation d'un rucher permettent de sensibiliser à l'importance de la biodiversité et de la protection des abeilles. La préservation de la nature permet également de favoriser la cohésion sociale en rassemblant les générations autour de projets comme les plantations dans le verger pédagogique. L'obtention de la 1<sup>re</sup> fleur « Villes et villages fleuris » est la récompense de cette politique de préservation de l'environnement et de végétalisation.



## Savigny-le-Temple

### Une restauration scolaire anti-gaspi

A l'été 2024, un nouveau self a été installé à l'école du Réveil-Matin. Projet phare ayant bénéficié d'un investissement de 55 000 €, ce nouveau mode de restauration permet aux élèves d'être acteurs de leurs repas et d'apprendre l'autonomie, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. À terme, chaque école primaire pourrait être

équipée de son propre self. Pour Sylvie, agent de restauration, « ce système est peu stressant et les enfants mangent à leur faim, étant donné qu'ils choisissent leurs portions. On reste attentives à ce qu'ils mangent de tout ! ». Noé confirme : « J'aime bien le self ! C'est plus facile. Je trouve que je mange mieux et qu'il y a moins de gâchis. »

## Soisy-sur-Seine

### Création d'un jardin pédagogique

Soisy-sur-Seine porte un projet de dépollution par un procédé de renaturation des sols dans le parc du Grand Veneur, sur une zone de 6 000 m<sup>2</sup>.

Jardin « à la française » jusque dans les années 1960, le site a ensuite servi de décharge de matériaux de BTP présentant des métaux lourds et hydrocarbures (amiante, plomb, mercure, ...). Les objectifs du projet sont multiples : redonner son aspect historique au site et en faire un lieu sécurisé de rencontres et d'échange, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Budget : 384 735,35 euros



## Tigery

### Les enfants sensibilisés au tri des déchets à la cantine

À Tigery, le centre de loisirs a mis en place une initiative éducative pour sensibiliser les enfants au tri des déchets alimentaires. Grâce à un programme ludique, les jeunes découvrent comment leurs restes de cantine peuvent être valorisés, du tri jusqu'à leur réutilisation dans une ferme pédagogique.

Accompagnés des animateurs, les élèves apprennent à distinguer

Envoyé en préfecture le 11/03/2025  
Reçu en préfecture le 11/03/2025  
Publié le 07/03/2025  
ID : 091-219106598-20250307-DEL202507-DE



les déchets organiques des autres et à les déposer dans les bons contenants. Cette démarche leur permet de comprendre l'importance du tri et de son impact sur l'environnement. Une partie des restes alimentaires est acheminée vers une ferme pédagogique, gérée par les services techniques de la commune et que les enfants ont pu visiter, et servent à nourrir des poules.

## Vert-Saint-Denis

### La collecte des textiles repensée

La commune a initié en 2024 un projet visant à repenser la gestion et à améliorer les bornes de collecte de textiles présentes sur son territoire. Parmi les principales actions mises en œuvre :

- la rationalisation des prestataires, en privilégiant Ecotextile, jugé plus fiable, et établissant une convention tripartite avec la ville et Grand Paris Sud ;
- l'optimisation des bornes (plus nombreuses, à des emplacements stratégiques, plus visibles) ;



- une communication renforcée pour mieux sensibiliser la population ;
- la mise en œuvre d'une gestion durable par un meilleur suivi pour éviter les dépôts sauvages et garantir une maintenance régulière.

## Villabé

### 1000 arbres pour la commune

Labellisée « Commune engagée pour la nature », Villabé a poursuivi son programme « 1 000 arbres pour la planète » lancé en 2020. Ce projet de plantations composées d'essences très variées, qui contribue à renforcer la présence de l'arbre en milieu urbain et à embellir la ville, tout en favorisant la biodiversité et en améliorant la qualité de l'air, touche à son terme.

Autre action en faveur de la transition sociale et écologique mise en œuvre en 2024 : deux opérations de nettoyage de l'environnement urbain, en mai et en octobre, qui ont connu une belle mobilisation.



# Agir pour l'avenir.



- P. 52 • Sensibilisation et formation des agents : un levier essentiel
- P. 54 • Une communication responsable
- P. 55 • Une administration écoresponsable
- P. 56 • Réduction de l'impact des déplacements des agents
- P. 58 • Gestion et optimisation du patrimoine communautaire : un engagement durable



une administration en transition

# Sensibilisation et formation des agents : un levier essentiel

Grand Paris Sud place la montée en compétences de ses agents au cœur de sa transition écologique et sociale. En 2024, cette ambition s'est traduite par des actions variées et ambitieuses, renforçant la culture environnementale et l'engagement collectif de ses équipes.

## Des conférences pour éclairer et mobiliser

Le 19 décembre 2024, une conférence exceptionnelle a réuni une centaine d'agents et d'élus de l'Agglomération autour du thème de l'adaptation au changement climatique. Animée par Magali Reghezza-Zitt, spécialiste des risques naturels et de la résilience des territoires, cette rencontre a permis d'aborder les défis concrets auxquels les collectivités sont confrontées face aux bouleversements climatiques.

Les discussions ont notamment porté sur la vulnérabilité des territoires, les solutions d'adaptation pour les populations les plus fragiles et les approches préventives face aux risques croissants. Cette conférence s'est révélée être une véritable plateforme d'échanges et de réflexion stratégique pour aligner les politiques publiques de l'agglomération avec les impératifs climatiques.



## Fresques du climat et du numérique : un outil d'intelligence collective

En parallèle, Grand Paris Sud a poursuivi en 2024 le déploiement des ateliers de la Fresque du Climat, un dispositif ludique et collaboratif qui permet de visualiser les interactions complexes entre activités humaines et changements climatiques. Ces ateliers ont mobilisé près de 115 agents, animés par une dizaine de collègues spécialement formés. Grâce à ce processus interactif, les participants ont pu identifier des leviers d'action concrets dans leurs missions professionnelles et personnelles.

La Fresque du Numérique, nouveauté de l'année 2024, a permis de mettre en lumière l'impact environnemental des technologies. À travers des scénarios pratiques, les agents ont exploré des solutions pour réduire l'empreinte numérique de l'Agglomération, notamment dans la gestion des données, l'équipement informatique et les usages du cloud.



## Une dynamique collective pour un avenir durable

Afin de permettre une acculturation et une montée en compétence des agents sur l'aménagement et de l'habitat durables, dans l'optique de la mise en place d'une feuille de route, un cycle de formations a été proposé entre novembre 2023 et juillet 2024. Rassemblant une trentaine d'agents issus de 14 directions différentes, cette sensibilisation a notamment permis de renforcer des dynamiques transversales existantes, une appropriation des enjeux et le partage d'expériences autour de différentes thématiques (aménagement, mobilités, nature en ville, matériaux, la réglementation environnementale 2020...). Fin 2024, cette formation a été déployée à l'attention des techniciens des communes.



Envoyé en préfecture le 11/03/2025  
Reçu en préfecture le 11/03/2025  
Publié le 07/03/2025  
ID : 091-219106598-20250307-DEL202507-DE



## Formation à l'outil QuantigES : mesurer pour mieux agir

L'évaluation de l'impact des politiques publiques sur le climat est essentielle pour guider les actions de l'agglomération. En 2024, Grand Paris Sud a déployé l'outil QuantigES, en partenariat avec l'ADEME Île-de-France. Cet outil novateur permet de mesurer l'empreinte carbone des projets territoriaux et d'identifier des axes d'amélioration. Deux sessions de formation ont été organisées en septembre, rassemblant 16 agents issus de services clés tels que l'énergie, l'aménagement urbain, et la commande publique. Ces sessions ont permis d'uniformiser les méthodes de calcul et d'évaluation, ouvrant la voie à une prise de décision éclairée et cohérente avec les objectifs climatiques du territoire.

## Perspectives : poursuivre et amplifier

En 2025, l'agglomération prévoit d'amplifier cette dynamique. Le quatrième séminaire interne sur le thème de l'adaptation au changement climatique réunira un large éventail d'acteurs, renforçant les synergies internes et externes. Par ailleurs, le déploiement des fresques et des formations sur les outils d'évaluation continuera, avec l'objectif d'impliquer un nombre croissant d'agents.

# Une communication en transition

En 2024, Grand Paris Sud a renforcé ses engagements en matière de communication éco-responsable et d'accompagnement des initiatives liées à la transition sociale et écologique. L'année a été marquée par le lancement, en septembre, d'une nouvelle newsletter dédiée à l'écologie, visant à informer et mobiliser habitants et acteurs locaux. En octobre, un magazine hors-série consacré à l'agriculture et à l'alimentation a permis de mettre en lumière les initiatives locales en faveur d'une production durable et de circuits courts.

Un effort conséquent a été mené pour rationaliser les actions de communication, en les adaptant aux besoins spécifiques des directions et aux objectifs visés. Cela a notamment impacté l'organisation des événements, désormais

conçus dans une démarche éco-responsable, et s'est traduit par l'adoption d'une politique «zéro goodies».

En novembre 2024, une conférence dédiée aux directeurs de la communication des communes de l'Agglomération, organisée en partenariat avec l'ADEME, a exploré le thème « Comment communiquer à l'heure de la sobriété ». Cet événement a permis de partager des expériences concrètes et des bonnes pratiques pour adapter les stratégies de communication aux défis climatiques et sociaux actuels, tout en renforçant la collaboration entre acteurs locaux.

Le site Internet de l'Agglomération, entièrement repensé en 2022 sous un prisme éco-responsable, a poursuivi son évolution avec la mise en place d'un plan pluriannuel

d'accessibilité numérique, dont la mise en œuvre est prévue en 2025. Ce projet ambitieux inclut des audits des sites culturels, pour garantir une accessibilité renforcée à l'ensemble des publics.

Par ailleurs, la communication imprimée continue de décroître, au profit du numérique. Cette tendance s'est confirmée en 2024, grâce à des initiatives comme la poursuite de l'intégration des calendriers de collecte des déchets directement dans les magazines municipaux. Enfin, l'ensemble des démarches entreprises dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques environnementales a été accompagné par des campagnes de communication adaptées, confirmant l'engagement de Grand Paris Sud à sensibiliser et fédérer autour de ses objectifs.



# Une administration éco-responsable

## ► Des marchés publics au service de la transition écologique et sociale

Grand Paris Sud a fait de l'écoresponsabilité un axe central de sa politique d'achat. En 2024, des ateliers sur l'analyse des offres, organisés avec l'ensemble des directions, ont donné lieu à l'élaboration d'une bibliothèque de critères, dont ceux relatifs à l'environnement. L'étape suivante consistera à élaborer le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) de Grand Paris Sud pour formaliser une politique d'achat durable, avec objectifs et indicateurs, pour les années à venir (2025-2030).

L'Agglomération a également lancé en 2024 des études de sourcing (étude préalable des pratiques des fournisseurs sur un secteur donné) pour 10 marchés. Les retours ont permis de consolider des exigences environnementales et sociales dans les cahiers des charges à publier, et selon le cas, de privilégier les critères pour valoriser des fournisseurs qui démontrant une démarche plus avancée.

## ► Renouvellement des marchés de restauration collective

Les marchés de restauration collective ont été profondément revus pour privilégier les circuits courts et les produits biologiques. Cette approche a permis de soutenir les producteurs locaux tout en réduisant l'empreinte carbone des approvisionnements. L'allotissement des marchés a également encouragé la diversité des fournisseurs et permis d'identifier des prestataires capables de répondre à ces exigences qualitatives et durables.

## ► Des pratiques éco-responsables élargies

Au-delà de la restauration, d'autres secteurs ont bénéficié de cette démarche. Les achats de fournitures ou encore les travaux de rénovation ont intégré des clauses favorisant l'utilisation de matériaux durables et la réduction des déchets. Un accord cadre mutualisé avec plusieurs communes a également été lancé en octobre 2024 pour des produits

d'entretien et d'hygiène « zéro produit chimique », ayant le moins d'impact possible sur la santé du personnel et des utilisateurs des bâtiments communaux, ainsi que sur l'environnement.

## ► Une politique valorisée auprès des agents et partenaires

Pour sensibiliser les agents et partenaires à ces nouveaux

enjeux, l'Agglomération a organisé des actions de communication spécifiques, incluant des ateliers pédagogiques et la diffusion d'un guide pratique sur les achats responsables. Une lettre numérique interne a également été créée pour informer les référents dans les directions.



# Réduction de l'impact des déplacements des agents

Dans sa volonté de conjuguer transition écologique et exemplarité administrative, Grand Paris Sud a placé la réduction de l'impact environnemental des déplacements de ses agents au cœur de ses priorités. En 2024, de nombreuses initiatives ont été déployées pour verdir la flotte automobile de l'agglomération, promouvoir des alternatives de mobilité durable et optimiser l'utilisation des ressources énergétiques.

## Verdissement de la flotte automobile

La modernisation de la flotte de véhicules de l'agglomération s'est poursuivie avec l'acquisition de sept véhicules propres, dont quatre électriques et trois fonctionnant au GPL. Ces acquisitions portent à 30 % la part de véhicules légers renouvelés en 2024. Ce renouvellement s'accompagne d'une réflexion plus globale sur l'optimisation de l'usage des véhicules. Ainsi, l'ensemble des véhicules diesel de collecte de

déchets a été converti à l'utilisation d'un biocarburant de synthèse, le XTL. Ce carburant, plus respectueux de l'environnement, réduit les émissions de CO2 jusqu'à 90 % et limite les particules fines de 65 % par rapport au diesel conventionnel, sans nécessiter de modifications des moteurs



## Encouragement des mobilités douces et partagées

L'agglomération ne se limite pas à verdir sa flotte. Elle encourage également ses agents à adopter des pratiques de mobilité durable grâce au dispositif de forfait mobilité durable, introduit pour inciter au covoiturage, à l'utilisation des transports en commun ou à la pratique du vélo. Cette mesure s'inscrit dans une logique d'accompagnement des agents vers des choix plus écologiques et économiques pour leurs déplacements professionnels comme domicile-travail.

## Développement des infrastructures de recharge

Pour accompagner la transition énergétique, Grand Paris Sud a intensifié l'installation de bornes de recharge électrique sur son patrimoine. En 2024, 21 nouvelles bornes ont été mises en service sur quatre sites communautaires, dont la pépinière d'entreprises Le Trident, à Corbeil-Essonnes, et l'Écopépinière, à Moissy-Cramayel. D'ici la fin de l'année, 25 bornes supplémentaires seront déployées, renforçant ainsi l'accessibilité à la mobilité électrique pour les agents et les usagers.



## Formation et sensibilisation

Pour ancrer durablement les pratiques de mobilité éco-responsable, l'agglomération a également mis sur la sensibilisation et la formation. Des sessions d'information ont été organisées pour expliquer les avantages des véhicules propres, du biocarburant XTL, ainsi que des infrastructures de recharge. Cinq ateliers-formations ont également été organisés pour une quarantaine d'agents bénéficiaires, en partenariat avec l'association Pro Vélo et le Cerema (établissement public de l'Etat qui accompagne les collectivités sur les sujets liés au transport) :

- atelier mécanique participatif pour apprendre à entretenir et réparer son vélo ;
- formation théorique aux bonnes pratiques et au code de la route ;
- formation pratique pour la conduite aux abords du lieu de travail ;
- formation sur la politique et la conception des aménagements cyclables.



## Premiers résultats et perspectives

Les résultats observés en 2024 témoignent d'une réduction tangible des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels. L'objectif à moyen terme est d'étendre l'usage du XTL à l'ensemble de la flotte diesel et de poursuivre l'acquisition de véhicules propres pour atteindre 50 % de véhicules électriques d'ici 2030.

À cela s'ajoute un engagement à déployer des pistes cyclables autour des principaux sites administratifs et à renforcer les infrastructures pour le stationnement sécurisé des vélos, en réponse à une demande croissante des agents souhaitant opter pour une mobilité douce.

## Un modèle pour la transition écologique

Grâce à ces actions concrètes, Grand Paris Sud continue de démontrer que la transition écologique de l'administration est possible, tout en combinant efficacité opérationnelle et bénéfices environnementaux.

Les efforts entrepris pour réduire l'impact des déplacements des agents renforcent la position de l'agglomération comme un modèle d'innovation durable en Île-de-France.

# Gestion et optimisation du patrimoine communautaire : un engagement durable

Grand Paris Sud poursuit avec ambition ses objectifs de transition écologique en combinant performance énergétique, préservation de la biodiversité et innovation dans la gestion de ses infrastructures. L'année 2024 marque une avancée significative dans la mise en œuvre d'actions structurantes pour son patrimoine bâti et ses espaces publics

## Sobriété énergétique : un pilier de l'action communautaire

La finalisation du **Schéma Directeur de la Rénovation Énergétique du Patrimoine Bâti Communautaire** incarne une étape clé. Ce plan, fondé sur des audits détaillés de 50 bâtiments, propose 500 actions organisées en trois scénarios. L'objectif ? Réduire les

consommations énergétiques de -40 % d'ici 2030, -50 % en 2040 et -60 % à l'horizon 2050. En 2024, des mesures concrètes ont été mises en œuvre :

• **Modernisation des systèmes CVC** : intégration de matériels performants pour optimiser le

chauffage, la ventilation et la climatisation.

• **Gestion des fluides** : acquisition d'un logiciel de suivi énergétique intégrant 1400 compteurs, permettant une analyse fine des consommations sur l'ensemble des infrastructures.

• **Piscines communautaires** : un contrat de performance énergétique impose des économies via des obligations de résultats et l'installation d'équipements à haute efficacité énergétique.

Ces initiatives témoignent de l'engagement de l'agglomération à allier innovation technologique et sobriété énergétique..



## Espaces publics : innovation et biodiversité

Grand Paris Sud a également déployé des solutions innovantes dans la gestion de ses espaces publics pour répondre aux enjeux climatiques :

• **Aménagements drainants** : la réfection de la rue Paul Langevin à Ris-Orangis intègre des enrobés drainants favorisant l'infiltration des eaux pluviales, limitant ainsi les îlots de chaleur et le ruissellement excessif.

• **Gestion raisonnée de l'eau** : 12 sondes tensiométriques ont été installées pour optimiser les arrosages des plantations d'arbres. Ces dispositifs mesurent les besoins en eau des végétaux, contribuant à une gestion durable de la ressource.



## Biodiversité : un projet emblématique

Le cimetière intercommunal de Bondoufle, conçu avec des aménagements paysagers respectueux du vivant, a été salué en 2024 par un prix national décerné par VALHOR, un organisme interprofessionnel qui rassemble et représente toutes les forces du végétal, de l'amont à l'aval de la filière horticole. Cette distinction - une Victoire du Paysage de bronze - témoigne de l'attention portée par Grand Paris Sud à la biodiversité jusque dans des lieux inattendus.



### Perspectives pour un avenir durable

Les projets à venir reflètent une vision résolument tournée vers la durabilité :

• **Extension des outils de suivi énergétique** : généralisation du logiciel de gestion des fluides à l'ensemble du patrimoine communautaire.

• **Nouvelle phase d'aménagements verts** : déploiement de sondes tensiométriques et réhabilitation écologique du Bois de l'Arbalète à Grigny.

• **Renforcement des pratiques écoresponsables** : accompagnement des acteurs locaux dans la densification et la renaturation des zones d'activités économiques.

Cette approche intégrée positionne Grand Paris Sud comme un acteur exemplaire de la transition écologique et de l'innovation durable au service de ses habitants.

Envoyé en préfecture le 11/03/2025

Reçu en préfecture le 11/03/2025

Publié le 07/03/2025

ID : 091-219106598-20250307-DEL202507-DE



## Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

### AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD

500 place des Champs-Élysées  
BP62  
91054 Évry-Courcouronnes Cedex

[grandparissud.fr](http://grandparissud.fr)

1 agglo • 23 communes

